

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 43.]

MONTREAL, 1er AOUT, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTERETS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux abonnés à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C^{IE}
Editeurs-propriétaires.

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Fret.
Richford, Vt. Dép.		6.10	6.10
Abercorn	24	6.20	6.25
Sutton Flat	84	6.40	6.55
Emerson's	113	6.50	7.15
West Bromo	152	7.05	7.35
Sweetsburgh	18	7.20	7.50
Cowanville	203	7.30	8.10
East-Farnham	24	7.40	8.30
Brigham	204	7.50	8.40
Farnham	204	7.55	
West-Farnham	333	8.10	9.10
St. Jean	31	8.45	
Montréal	Arr.	9.50	

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
Montréal		3.00	
St. Jean		4.30	
West Farnham		5.15	10.30
Farnham	4	5.30	
Brigham	7	5.35	11.00
East Farnham	9	5.45	11.20
Cowanville	13	5.55	11.45
Sweetsburgh	15	6.05	11.55
West Bromo	18	6.20	12.10
Emerson's	24	6.35	12.30
Sutton Flat	25	6.45	12.50
Abercorn	31	6.55	1.20
Richford, Vt.	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouze's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,
Gérant.

Waterloo, P.Q., 2 novembre, 1872.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72—Arrangements d'Été.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3400	[En construction.]
MANITOBA.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylio.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyno.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchio.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archor, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylio.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Myllns.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

Sarmatian	20 juill. 1872
Moravian	27 " "
Scandinavian	3 août " "
Hibernian	10 " "
Prussian	17 " "
Austrian	24 " "
Sarmatian	31 " "

Prix du Passage de QUEBEC :—
Cabine.....\$70 à \$80
Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David - - - - - le ou vers le 10 Juin
Corinthian - - - - - " " 20 "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser
A Portland, à J. D. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLAN, BROS & Co.; au Hâvre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE ROSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMITT & Co.; à Rotterdam, à G. P. IRTMAN & Zoon ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN'S BROS. James Street, ou à H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ,

Étain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné
Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland
Antimoine, Vitres, Do du Canada
Zinc en Feuille, Peinture, Tuile à Paver,
Zinc en Lingots, Terre à brique, Vases de Jardin,
Plomb en Saumon, Fûs Couvers, Dessus Chemn.,
Rouge de Plomb, Briques afour- Fontaines, nales.

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Écossaise Patent, &c. Manufacturiers de SŒFAS, CHAÎSES, et RESSORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroitrs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit :

ALLANT À L'OUEST.

Malle Quotidienne pour Prescott, Ordensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.
Express de Nuit do do 9.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto, et les stations intermédiaires..... 6.00 P. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil, à 5.00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M. et 6.00 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train pour Boston et New-York via Rouze's Point, et les steamers du Lac Champlain..... 6.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Central à 9.00 A. M.
Express pour New York et Boston via Vermont Central à 3.45 P. M.
Trains de la Malle pour St. Jean et Rouze's Point, en connexion avec les trains du Stansted, Sheford & Chamblis et en Jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M.
Train de Passagers du Jour pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A. M.
Express du Jour pour Québec, Rivière du Loup et Cacouana..... 8.30 A. M.
Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston à 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouana, Island Pond, Gorham, Portland, Boston et les Provinces d'en Bas 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouana, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

Le magnifique vapeur neuf "FALMOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. B., tous les Vendredis après-midi. Ce vapeur offre tout le confortable possible aux passagers et pour le transport du fret.

Les vapeurs de la Compagnie Intercoloniale communiqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les Lundis et Joudis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complétement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER & Cie.

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

No. 10, Rue St. Nicholas.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des initiales GOODERHAM & WORTS, TORONTO avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1888, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY DE SEIGLE, WHISKEY DE MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puisseance du Canada. La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tongue contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontree par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. B. CHARLEBOIS,
Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nouveaux et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT
OLD RYE WHISKY
ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.
ALCOOL 65 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils tiennent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, et n'ont point se procurer n'importe quelle quantité on fûts ou bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

Marchands de Vins.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIÈVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transportant les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
Table des mieux servis.

Marchands de Tabac, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC.

En Gros et en Détail

22, & 24 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,
21 RUE ST. PAUL,
MONTRÉAL, P.Q.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE
O. T. S. SORTES.
Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES DE MORUE et de LOUP-MARIN, des célèbres MOUTRES de MALPEQUE

FINNAN HADDIES toujours en mains.
Entrepôt des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,
MONTRÉAL.

Marchands de Vaisselle.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE
PORCELAINES,
VERRERIES ET VAISSELLE.
330 & 341 Rue St. Paul,
B. TISSOT DES SŒURS, MONTRÉAL.

LIVRES.

- Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.
- Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, II, de 3 vignettes in-12 br. 50c.
- Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr B. Saver, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. 88c.
- Cours d'Économie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.
- Entre-temps populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
- Economie (l') politique ramené aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
- Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-7, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.
- Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. 1.60c.
- Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dujour, in-12 br. 50c.
- Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
- Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.
- Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE.

LIBRAIRE-RELIEUR,
250—RUE ST. PAUL—250
Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
MONTRÉAL.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT et COMMISSAIRE,
MARCHAND EN GROS DE
THÉ, SIROP ET MELASSE.
Seul Agent pour la Puisseance du Canada de
Messrs O'FLEY, CRAMP & FORRESTER, O'PORTO,
" RAMP, SUTER & CIE., CADIZ,
" FORRESTER & CIE., BORDEAUX.
Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALL & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.
17 Rue St. Sacrement,
MONTRÉAL, P.Q.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toute espèce de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.
Remises faites sans retard dans tous les cas.
P. RIVARD,
No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Marchands de Cuir.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE
NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER DE L'HUMIDITÉ et du FROID, LES RHUMES DE ORGE et DE POTRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION.
C'est le seul préservatif efficace qui existe.
En vente chez tous les marchands de chaussures.

CHARLES ALEXANDER & FILS,

[ÉTABLI EN 1842.]

CONFISEURS EN GROS
FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Four-nitures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frange et de Motifs, Cornets d'abondance.

397 et 391, Rue Notre-Dame.

MARMALADE.

Caisses de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.
Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14lbs.

AUSSI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabriquée en Mars] en pots de 1 lb.
Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

CHAS. ALEXANDER & FILS,
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Briciers, sous la raison sociale de SENECAL, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.
M. L. H. SENECAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

J. H. SENECAL,
PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné prie de cette occasion un autre à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'honneur qu'on m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 24 Rue St. Paul et Nos. 208 et 211 rue des Commissaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai continuellement en main un assortiment et ainsi d'épices, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY.

Ci-devant de la maison Senechal, Cadieux & Joly.

SALLE D'ENCAUSE TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1872.

Distribuées.		MAILES.	en Cts.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00		Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	5.00
11.00		Province d'Ontario. (a)	7.00	5.00
		Rivière Ottawa par route.	6.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et		6.00
		Sorel, par vapeur.	7.45	7.00
8.00		Québec, p. chemin de fer.		7.00
	2.00	Townships, C. F. T. Riv.		2.00
	2.00	Arthabaska et Riv. du Loup		2.00
8.11	2.00	St. Rémi et Hemmingford	6.00	12.45
10.00		St. Hyacinthe et Sherbrooke		2.30
		Do St. Jann et Rouss's Pt.		2.30
10.00		Shefford et la jonction du		2.30
		chemin de fer Vt.		
MALLES LOCALES.				
11.00		Beauharnois (route).	6.00	
11.00		Chambly (aussi 6 A. M.) et		1.30
		St. Césaire.		
11.00		Contrecoeur, Varennes et		1.30
		Verchères.		
11.00		Côte St. Paul et Tanneries		1.30
10.00	5.45	Ouest.	10.30	
9.30	2.00	Huntingdon.	6.00	2.00
10.00		Lachino.	6.00	2.00
9.30	2.15	St. Lambert.		2.00
11.00		Laprairie.	10.00	2.00
		Longueuil.	6.00	1.30
	5.15	N. Glasgow & St. Récollet.	7.00	
8.30	5.00	Terrebonne & St. Vincent.	7.00	3.00
		Pointe St. Charles.	8.30	5.00
		St. Laurent, St. Eustache,		
		St. Scholastique, et		
		Belle-Rivière.	7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et	7.00	
		St. Thérèse.		
	2.30	St. Jean & Station, St.	8.00	2.00
		Armand.		
		Trois-Rivières par la Rive		1.30
		Nord.		
8.00		PROV. MARITIME.		
		N.-Brunswick et Isle P. E.	7.00	
		Halifax, N.-E.	7.00	
		Les malles pour T.-Neuve		
		sont envoyées tous les		
		jours à Halifax, et de là		
		la transmission se fera		
		tous les vendredis alter-		
		natifs à partir du 2 Juin.	7.00	
ETATS-UNIS.				
8.59		Boston et les Etats de la		3.00
		Nouv.-Angleterre, ex-		2.30
		cepté le Maine.		
8.59		New-York et les Etats du		2.30
		Sud.		
8.59		Island Pond, Portland et		12 & 7
		le Maine.		
8.11		Etats de l'Ouest et du Pa-	7.00	5.00
		cifique et Manitoba.		
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance via N.-		
		York, sont expédiées chaque jour		
		à New-York d'où partent les au-		
		malles.		
		Pour Havane et Indes Occidentales		2.30
		via Havane, tous les Jours P. M.		
		Pour St. Thomas, les Indes Occiden-		
		tales et Brésil, le 23ème jour de		
		chaque mois.		
GRANDE BRETAGNE.				
		Par la ligne Canadienne.	7.00	
		Par la ligne W. & G. via		
		New-York.	2.30	

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.39 à 5.40 p.m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enrégistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rucs sont visitées à 10.00 A.M., 1.00, 6.00 et 9.00 P.M.
 Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,
SYNDIC OFFICIEL.
ARTHABASKAVILLE.
 Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Accte de Faillite de 1869.

Ateliers de Ferblanterie et Plombiers.

T. ST. GEORGE

No. 98 Grande Rue St. Laurent. No. 98

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avortit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.
 Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.
 On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.
 Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, courants et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.
 A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

ATELIERS DE
FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
NO. 118
GRANDE RUE ST. LAURENT

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
Lampes et Huile de Charbon

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres Ouvrages, etc.
 M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empressera d'exécuter.
 Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de
 Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.
 Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au
NO. 118 GRANDE RUE ST. LAURENT
F. DRAPEAU.
 Montréal, 1er Juillet.

CARRATRACA.

LES CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES CARRATRACA ne peuvent être surpassées comme laxatif agréable et rafraîchissant.
 Un ou deux verres de CARRATRACA, pris chaque matin avant le déjeuner ou à jeun, durant la saison de chaleur, donneront de la fraîcheur à la santé et à la constitution.
LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA, sont sans rivaux comme remède effectif dans les cas de Constipation Habituelle, Dérangements d'Estomac et Intestins, Inflammations Chroniques des Reins, Gravelle, Goutte, Rhumatismes (surtout chroniques), Scrofules, Maladies de la Peau de toutes sortes, Dyspepsie, Maux de Cœur, Acidités; comme purgatif après les excès, il ne peut être égale.
LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA fraîches des sources de Plantagenet, Ont. sont en vente dans les Hôtels, chez les Pharmaciens, et autres, dans toute la Puissance, et peuvent être obtenues en quarts et en barils des Propriétaires Soussignés,
WINNING, HILL & WARE,
 No. 389, Rue St. Paul,
 Montréal.
 27 Juin 1872.

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang
 Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.
Prix - - - \$1.00 la Bouteille
 Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.
 S'adresser au
Dr. J. A. CREVIER,
 44, Rue Bonsecours.

Garde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.
FRED. CASTLE.
 65, RUE DE LA COMMUNE,
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,
 MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.
THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,
IMPORTATEUR,
 No. 256 RUE ST. PAUL,
 Troisième porte de
M. AMABLE PREVOST,
 MONTRÉAL.

FRANCŒUR & GIROUX,
IMPORTATEURS
 DE
NOUVEAUTÉS FRANÇAISES.
ANGLAISES
 " **AMÉRICAINES.**
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTRÉAL.



AVIS DU GOUVERNEMENT.
 DÉPARTEMENT DES DOUANES,
 OTTAWA, 17 juillet, 1872.
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 12 par cent.
R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant 31 Juillet 1872.

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par beaucoup d'activité. La spéculation a opéré sur un grande échelle dans plusieurs articles. Les métaux sont toujours en grande demande et les nouvelles que nous recevons d'Angleterre d'une hausse très sensible sur le charbon n'est pas de nature à causer, dans un avenir prochain, une baisse sur les métaux dont la demande sur les marchés producteurs augmente tous les jours. De fortes opérations ont aussi eu lieu dans les huiles, les sucres, les melasses, le lard, &c. &c. A Chicago on a recommencé à jour à la hausse sur le lard et les manipulateurs du *corner* qui avaient témoigné d'une légère faiblesse pendant quelques jours, semblent avoir récupéré leurs forces et réussissent momentanément dans leur jeu. La rumeur dit que les principaux opérateurs qui pratiquent le *corner* actuel sont des marchands canadiens, de sorte que Chicago éprouve aujourd'hui dans l'article lard ce que quelquefois New York éprouve dans l'article or. Ne pourrait-il pas arriver quelquefois que les américains qui parlent du Canada comme arriéré, trouvaissent chaussure à leur pied dans les spéculateurs canadiens. Si nous ne nous trompons pas, les plus fortes opérations en or à New York ont été faites pour le compte des banques canadiennes, et la plus forte opération en lard à Chicago a été faite pour le compte des opérateurs canadiens et consiste en l'achat de 20,000 barils d'une seule coup. Jusqu'à présent une seule vente n'avait pas dépassé en quantité 10,000 barils.

Nous avons aussi à signaler le placement sur notre marché d'une cargaison de 800 futs d'huile de loup marin, consistant en tonnes barriques et barils, d'une vente en un seul lot de 500 Barils de lard en disponible sans parler de quelques autres lots de moindre importance, de 1250 tonnes de melasse (cette transaction aurait dû être mentionnée dans notre revue de la semaine dernière) et de plusieurs cents boucauts de sucre. Nous avons aussi à signaler de nombreuses transactions en thé, en spiritueux, &c. Le marché à la farine a été aussi régulièrement actif.

Notre port n'a pas eu un seul jour cette année l'apparence déserte qu'il a coutume de présenter à cette époque, malgré tous les dangers de la navigation que les journaux de Québec se plaisent à signaler au-dessus de cette ville.

Les marchands engagés dans le commerce des *Dry Goods* rapportent plus d'activité dans leur branche d'affaires. La demande s'étend aussi bien au cotonnades qu'aux marchandises en laine, et on a tout lieu de croire que la demande qui commence à s'accroître se continuera tard cette automne.

Nous continuons à recevoir de toutes parts des nouvelles très-favorables sur la belle apparence des récoltes. En beaucoup d'endroits les foins sont fins et le rendement est des plus satisfaisant. Dans quelques jours commencera la récolte des orges, et de l'avoine. On s'attend à ce que cette dernière dépasse une bonne moyenne et l'absence des cultivateurs de nos marchés pendant la récolte aura probablement l'effet de faire hausser les cours pour la consommation.

BOIS DE SERVICE.—Nous sommes heureux de constater un progrès dans les statistiques de notre port que nous devons au zèle de notre député surintendant des inspecteurs et mesu-

reurs de bois pour le port de Montréal, C. E. Bella, Ecr. La publication de ces rapports de la quantité de bois mesurée dans le port de Montréal laissera voir au public l'importance du commerce de bois qui s'y fait, et que l'absence de cette publication faisait perdre de vue.

Nous commençons avec ce numéro la publication de ces rapports qui, nous espérons, seront fournis régulièrement à la presse.

ÉTAT COMPARATIF DE BOIS, ESPARS, DONNELLES, etc., inspectés et mesurés depuis l'ouverture de la navigation au 27 Juillet 1872

	1870	1871	1872
Pin blanc octogona			
Bois dur	82,143	153,930	278,281
Bois carré et scié			
Pin blanc	471,033	1,398,367	1,145,746
Frêne	18,041	47,842	68,445
Bois blanc	2,576	7,664	5,025
Merisier	482	997	838
Hêtre	709	6,726	4,275
Cèdre	321,634	257,166	713,246
Orme	30,047	56,691	25,174
Prunier	24,755	243,401	189,669
Sicomore			1,810
Erable	3,551	2,963	6,024
Bois mêlé	3,857	29,841	8,424
Chêne	5,834	10,024	20,558
Pin rouge	4,734	11,297	3,266
Espars	24,904	10,022	250,514
Sapin	1,167	4,730	11,992
Épinette	168,703	232,837	262,063
Bois blanc		301	247
Noyer tendre	982	417	269
Billots, pièces	6,206	1,114	1,102
Donnelles, Standard, M....		24 4 3.12	
do I. O. M....		125.2.2.8	69.3.3. 4

Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours. La demande est toujours régulièrement active.

BOIS DE CORDE.—Ce combustible tend fortement à la hausse, principalement pour le bois franc. Nous ne prévoyons aucune cause maintenant qui pût causer une baisse. De Paris des personnes qui sont une spécialité de l'article et sur l'opinion desquelles on peut compter, le stock est au-dessous de ce qu'il était à pareille date l'année dernière, et la demande est plus considérable. La production coûte plus chère et la demande qui va bientôt surgir pour des vaisseaux pour transporter la récolte va avoir l'effet de faire hausser le fret, et par contre augmenter le prix du bois. Il y a de nombreux et forts contrats à remplir, et les marchands de bois ont à peine commencé à mettre en clo leur approvisionnement d'hiver.

Nous cotons aujourd'hui l'Erable à \$7.50, le Merisier \$7.00 et le Hêtre \$6.50. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les autres qualités.

CHARBON.—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours de la semaine dernière. La demande est toujours très active et le marché se maintient très ferme.

CUIR.—Les peaux de montons de couleur pour doublures sont rares et en demande. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours des cuirs à empeigne, à semelle ou à harnais.

CHAUSSURES.—Les affaires dans cette branche sont calmes. Les travaux des champs retiennent les travailleurs chez eux, et les villages sont moins fréquentés qu'à l'ordinaire. Il vient de temps à autre quelques commandes pour compléter l'assortiment. Les affaires de l'automne ne commenceront que dans une quinzaine de jours au plus tôt. Nous n'avons aucun changement à faire dans notre liste de prix courant de chaussures d'été.

FARINES.—Le marché à la farine a été marqué par beaucoup d'activité cette semaine, et

le total des ventes s'élève à un chiffre très respectable. Le temps critique pour la farine est maintenant passé, et les opérateurs achètent plus libéralement qu'au commencement du mois et pendant les grandes chaleurs, non pas que les prix aient reculé matériellement, mais parce que le marché anglais reste ferme en face des bonnes récoltes qu'on accuse de toutes parts en Amérique. Il n'en est pas de même en Europe comme on le verra par la circulaire de M. J. Lavello, de Marseille, que nous publions aujourd'hui. Les fluctuations des marchés de Chicago et Milwaukee contribuent à augmenter la fermeté des farines sur notre place.

On cote, entre autres ventes, les suivantes, conclues après notre dernière publication : 1,000 barils superfine, meunerie de la ville à \$5.95; 500 barils Canal Welland à \$5.97; 500 barils farine forte, meunerie de la ville à \$6.25; de nombreuses ventes d'extra de \$6.75 à \$6.80, de fancy à \$6.65; de farine forte pour la boulangerie à \$6.82; d'ordinaire du Canada de \$5.95 à \$6.00; de moyenne forte à \$6.10, \$6.25, \$3.35; de No. 2 à \$5.64; de fine à \$4.75, et de farine en poche de \$2.75 à \$3.00; de 500 barils superfine ordinaire fraîche moulue à \$6.00; de 500 barils fancy à \$5.65. Les ventes des trois premiers jours de cette semaine forment un total de 10,000 barils, et le marché cloture aux cours signalés dans notre tableau de prix courants.

BLÉ.—La hausse que le télégraphe nous a signalée sur les marchés de Chicago et Milwaukee agit favorablement pour les détenteurs de blé sur notre place. On rapporte le placement d'une cargaison de No. 2 de l'Ouest à prix tenu secret.

POIS.—Les pois sont en bonne demande et sont fermement tenus de 83c à 85c par 60 lbs.

AVOINE.—L'absence des cultivateurs qui sont retenus chez eux soit pour les travaux de la récolte, soit pour les élections fédérales qui ont lieu en ce moment par tout le pays, donne de la fermeté aux lots en disponible pour la consommation. La spéculation a déserté le marché. On cote de 32c à 34c par 32 lbs pour la consommation et 27c à 28c pour la spéculation.

MAIS.—On remarque plus d'activité dans ce grain et on rapporte le placement d'une cargaison à 54c; d'une seconde à 55c et 56c refusé pour une troisième.

ORGE.—Rien à signaler. Nominale de 45c à 50c par 50 lbs.

LARD.—Il faut voir une hausse de 25c à 50c par baril sur nos cotes de la semaine dernière. On rapporte une vente de 500 barils de Mess de l'Ouest, inspecté à \$14; de plusieurs cents barils à \$15.00, et de moindres lots de \$15.25 à \$15.50, clôturant fermes à ces derniers prix. Le mess mince se fait rare et commande \$14.00 à \$14.25. L'extra prime est aussi en demande. La modicité des stocks en disponible restreint le volume des transactions. On offre \$9.50 sous voile sans inspection, mais sujet à approbation.

SAINDOUX.—Cette graisse se trouve maintenant en très-pen de mains. Nous remarquons une augmentation très marquée dans la demande pour la consommation, et de nombreuses ventes à 10c par lb. pour celle en tinette et 10c en barils.

BEURRE.—Le temps comparativement frais permet le transport au marché plus facilement qu'au commencement du mois, quand les fortes chaleurs que nous avions, forçaient les fermiers

à garder les produits de leur laiterie chez eux. Il nous est arrivé quelques petits lots qui ont été immédiatement acaparés pour la consommation à des prix variant de 14c à 15c selon la qualité.

FROMAGE.—Le commerce local n'opère que sur une petite échelle, mais l'exportation commence à prendre beaucoup d'extension, et nous ne serions pas le moins du monde surpris si la température se tient à ce qu'elle a été depuis une semaine à avoir à signaler dans notre prochaine revue une hausse égale à dix pour cent sur les cours actuels de 9½c à 10c.

FOIN ET PAILLE.—Le marché a été assez bien fourni cette semaine. La pluie que nous avons eue et qui a arrêté les travaux de la terre a permis à la culture de mieux approvisionner le marché. On cote le foin nouveau de \$12.00 à \$15.00, et le vieux de \$14.00 à \$17.00 par 100 bottes, et la paille \$1.00 à \$5.50.

ALCALIS.—La demande pour les alcalis est calme. Pour cotes à la cloture voir le tableau des prix courants.

ALLUMETTES.—La hausse sur les allumettes de Eddy se maintient, et nous remarquons une meilleure demande pour celles des autres manufacturiers aux cours de notre liste de prix courants.

BOUCHONS.—Nous avons à signaler un mouvement d'affaires très actif dans les bouchons de toutes sortes, mais principalement pour ceux à soda, à ginger ale et à vin. Les bouchons à bière sont pour le moment négligés. On cote les bouchons à soda de 35c à 50c par grosse, et ceux à vin de 50c à \$1.00. Les bouchons de qualité inférieure sont négligés.

ÉPICES.—Le marché aux épices n'offre que peu ou point de changement à l'exception du clou de girofle qui a une forte tendance à la hausse, et les noix de muscade qui sont plus fermement tenues en conséquence des nouvelles que nous recevons des lieux de production. Nous n'avons aucun changement important à signaler sur le poivre ou la cannelle. A New-York les prix sont généralement fermes et les affaires sont régulièrement actives. On y cote en or et en entrepot : cannelle, 18c à 18½c; gingembre, 10½c à 11½c; macis, \$1.15 à \$1.22; noix de muscade, 92½c à 95c; poivre noir, 12c à 12½c; piment, 7½c; et clous de girofle, 16c par lb.

La situation des épices sur les marchés de Liverpool et de Londres était signalée comme suit :

Épices.—Ces articles ont été peu actifs depuis huit jours sur le marché de Londres et les enchères qui y ont eu lieu, ces derniers jours, ont été peu animées.

Les noix de muscade sont un peu mieux tenues : 20 caisses Indes Occid., vendues de 74 à 75 ½d; 26 caisses, 50 boîtes, Penang, vendues, 105 noix à la livre, 3s à 3s 1d. Bonnes et belles qtés., 61 à 78 noix, de 3s 5d à 3s 10d, petites noix, 125, à 2s 10d, shrivelled, 1s 5d : 11 caisses Batavia brunes, 68 noix à la livre, de 3s 8d à 3s 9d, 11 boîtes wormy et brisées, vendues de 10d à 11d. En macis on a vendu 5 caisses Grenade, de 3s 8d à 3s 11d, un lot bonne qualité 4s 3d ; 9 caisses Penang, en partie vendues, bonne qté pâle, 4s 3d, basse qté, 3s 3d à 3s 5d.

La cassia lignea est en baisse de 3s à 4s; des 2,200 caisses offertes aux enchères 1,700 caisses ont été vendues, middling brute, 86s à 87s; le restant retiré à 95s.

De gré à gré on a vendu cette semaine sur le marché de Londres 250 sacs arrowroot de Saint Vincent à 4½d; 2 600 sacs poivre noir de bonnible de Penang, de 5½d à 6½d, et 1,000 sacs poivre noir à livrer, de Penang de 6½d à 5½d.

A Liverpool, les affaires ont aussi été très calmes depuis huit jours, et on a seulement vendu 1,400 sacs farine de Saginaw de 14s 6d à 16s 6d, suivant qualité, et 360 sacs poivre noir, de 6½ à 6½d pour celui de Singapore, et à 7½d pour celui de Malabar.

FRUITS.—Affaires très calmes sans changement important dans les cours.

HUILES.—La spéculation a opéré largement dans les huiles de loup-marin, et on signale le placement d'une cargaison en tonnes, barriques et barils à une moyenne de 67½c par gallon. Le commerce de demi gros opère régulièrement aux cours suivants : huile de loup-marin raffinée à la vapeur 72½c; blanche ordinaire, 70c; blanche paille, 67½c; paille, 65c; paille foncée, 60c à 62½c; de morue, 52½c à 55c; de lin, manufacture anglaise bouillie, 75c à 77½c; manufacture du pays, 70c à 72½c; crue, manufacture étrangère, 70c à 72½c; manufacture du pays, 65c à 67½c; d'olive, \$1.10 à \$1.20; union salad oil, 85c à 90c.

Huile de Pétrole.—La demande pour cette huile est très calme. On cote en petits lots 32½ à 35c par gallon.

MELASSE.—A part la vente de 1,250 tonnes en lots à 20c par gallon; le marché est généralement calme. Il ne s'offre pas de melasse de Barbade et pour les bonnes qualités les détenteurs sont fermes dans les prix qu'ils ont fixés.

PRODUITS CHIMIQUES.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler sur notre place, mais des dépêches par le câble transatlantique à New-York annoncent une hausse en Angleterre en conséquence des grèves parmi les travailleurs dans les usines de produits chimiques. Ce marché est excité par suite de ces nouvelles, et de fortes transactions ont eu lieu tant pour la marchandise disponible que pour celle sous voile. Notre marché va probablement sentir sous peu des effets analogues à ce qui vient de se produire sur le marché de New-York.

RIZ.—Affaires tranquilles et sans grande importance dans les qualités de Rangoon de \$1.10 à \$1.20 par 100lbs.

SSEL.—Marché très-ferme pour le gros de Liverpool à 70c. Vente de 1,500 sacs à 67½c, cloturant ferme au premier prix avec forte tendance à la hausse. Vente de fin à 75c, et de factory filled de \$1.45 à \$1.50.

Le marché anglais nous envoie une hausse de cent dix pour cent sur les cours de l'année dernière à pareille date lorsque le sel de Liverpool était coté à 5s par tonneau, cette année le prix en est de 10s 6d sterling par tonneau.

SUCRE.—Le peu de stock en disponible donne beaucoup de fermeté au marché. Le raffiné de Glasgow est fermement tenu de \$9½ à \$10.25 par 100lbs. On attend prochainement du raffiné anglais jaune qui est offert sous voile, mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs, empêche la conclusion des transactions. Nous n'avons pas la moindre transaction à signaler dans les sucres pour la raffinerie. Les sucres raffinés blancs sont réguliers sans changement de prix.

SPIRITUEUX.—La demande pour les spiritueux domestiques a été très accentuée pendant la semaine et on rapporte des placements assez considérables d'esprit de vin à 50c par gallon en douane. Les spiritueux importés sont très lourds pour le commerce régulier, mais la spéculation a opéré dans quelques lots d'eau de vie qui ont été forcés sur le marché au-dessous des cours réguliers. Le genièvre est lourd et les détenteurs feraient des concessions pour effectuer le placement de lots tant soit peu importants.

La demande pour les vins de Bordeaux a été moins active cette semaine, la chaleur ayant été moins forte que pendant les trois premières semaines de juillet. Les bons vins sont néanmoins en bonne demande régulière. Nous n'avons que peu d'affaires à signaler dans les Burgundy et les vins blancs d'Espagne.

THÉ.—La demande se maintient toujours bonne pour l'impérial et le thé japonais de qualité supérieure, et on rapporte plusieurs ventes du premier de 50c à 60c, et du second de 52½c à 65c. Les qualités moyennes sont tranquilles de même que les qualités inférieures.

TABAC.—La demande pour le tabac en feuille du Haut-Canada est très légère. On cote celui de la récolte de 1870 à 8½c, et celui de la récolte de 1871 à 8c par lb. en douane.

MARCHE DE BOIS D'ALBANY.

Pour la semaine finissant le 27 juillet 1872.

Les prix de la semaine ayant varié, nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements dans nos cotes sur l'épINETTE et la PRUCHE. La baisse sur les différentes qualités de ces articles est de un centin. Le but des détenteurs en adoptant cette mesure, est de faire concurrence aux ventes à bas prix de pruche provenant de *Black River*, et aux ventes d'épINETTE et de pruche faites directement aux scieries à des prix moindres que ceux qui ont réglé le marché en aucun temps de cette saison.

Il y a peu d'amélioration dans les moyens de transport sur les lacs. Les barges et les goélettes sont toujours extrêmement rares. Le fret de Toronto et d'Oswego est augmenté, et s'élève aujourd'hui à \$2.00 par mille pieds. De Saginaw à Buffalo le taux du fret a baissé, mais on s'attend qu'il remontera aussitôt que les scieries seront en opération.

Rien de nouveau à signaler dans l'état des grèves et les dispositions des grévistes. Une lettre particulière de Saginaw nous apprend que les propriétaires de scieries sont toujours décidés à résister aux prétentions des travailleurs, qui, de leur côté, paraissent nullement disposés à se rendre. Deux ou trois scieries ont recommencé leurs opérations, tandis qu'un pareil nombre ont fermé leurs portes.

Les travailleurs ont formé une union, et paraded par les rues avec bannières et musique en tête. De telles démonstrations sont nécessaires pour empêcher les hommes de se disperser. Le montant de gages qu'ils perdent est de \$10,000 par jour. Il est probable que la semaine prochaine, le plus grand nombre de scieries se remettront à travailler avec un nombre suffisant d'hommes. Les résultats de la grève, ou admettant qu'elle se termine cette semaine, seraient une diminution dans le produit de 750 mille pieds.

Même état de choses en Pensylvanie. Les scieries sont fermées depuis plus de trois semaines. Pendant cet espace de temps plus de deux millions de pieds de bois auraient été sciés par jour, si l'état de grève n'eût pas existé.

Le marché devra sentir les effets de cette diminution dans la production, et avant peu l'augmentation qui devra avoir lieu sur les frets d'automne, augmentera le coût du bois.

Les affaires, par tout le district sont calmes, cependant il s'est fait plus de transactions que durant la semaine dernière. Il s'est fait plusieurs ventes considérables, et les stocks, di-

minués d'autant, sont peu en état de faire face à de nouvelles demandes. Déjà la rareté de certaines qualités de bois se fait sentir.

Les arrivages à Albany par les canaux Erié et Champlain pour la troisième semaine de juillet ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872....	3,741,938	1,624,900
1871....	12,196,700	1,418	862,900

Des planches et voliges reçues 2,505,944 pieds sont arrivées par le canal Erié, et 1,145,904 pieds par celui de Champlain.

Les arrivages à Albany par les canaux Erié et Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 23 juillet ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872....	115,340,538	3,391	1,624,900
1871....	161,620,000	14,749	6,307,300

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$5.75 à \$6.00 pour le pin et \$7.00 pour le noyer etc., d'Oswego à Albany \$4.50 par mille pieds.

Les cotes des bois sont comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 58 00 à 60 00
do quatrième do	53 00—55 00
do choisi do	48 00—50 00
do bon pour boîtes par M....	28 00—30 00
do commun do do	24 00—27 00
do lambrissage do	53 00—55 00
do Madriers, 10 pes. chaque..	42—46
do do do rebuts, do	30—32
do Planches, 10 pes. do	28—32
do do do rebuts, do	24—25
do do 16 pieds, par M.	30 00—32 00
do do 12 pes. 16 pieds, do ..	32 00—33 00
do do 12 pes. 13 do	30 00—31 00
do do 11 pes. (siding) do	35 00—37 00
do do 11 pes. choisi do	45 00—48 00
do do 11 pes. commun do	26 00—29 00
do do 1 pc. do	32 00—34 00
do do 1 pc. choisi do	43 00—46 00
do do 1 pc. commun do	24 00—26 00
Epinette planches.....	\$ — 18
do madriers 14 pes. chaq.	— 23
do do 2 " "	— 36
do colombages, 2x4 "	— 14
Pruche planches	— 16
do solives 4x6 "	35—37
do do 3x4 "	— 16
do colombages 2x4 "	— 13
do madriers 2 pouces "	33—31
Noyer noir bon par M.	75 00—80 00
do do 3/4 ponce "	75 00—78 00
do do 1/2 " "	75 00—78 00
Sycamore 1 " "	33 00—35 00
do do 1/2 " "	30 00—32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00—70 00
do do 1 pouce et épais "	38 00—42 00
do do 1/2 " "	30 00—35 00
Frêne bon	38 00—42 00
do seconde qualité	25 00—30 00
Chêne bon	38 00—42 00
do seconde qualité	25 00—30 00
Corisior bon	60 00—70 00
do commun	25 00—30 00
Merisier par M.	25 00—30 00
Hêtre	22 00—25 00
Tilleul	22 00—30 00
Noyer tendre	40 00—45 00
Erable	27 00—40 00
Maronnier	— 40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	7 00—8 00
do do 2e qualité "	6 00—7 00
do do extra-sécs "	— 6 00
do do clair et sécs "	4 50—5 00
Bardeaux de pin 3e qualité "	2 50—3 00
do cèdre "	— 5 50
do do mélé "	4 00—5 00
do do No. 1 "	— 3 00
do pruche "	3 25—3 00
Lattes pruche	— 2 50
do épinette et pin	2 75—3 75

PREUX DU CHARBON EN ANGLETERRE.

Le commerce de l'Angleterre passe dans ce moment par une des phases les plus intéressantes de son histoire. Tous les articles de consommation nécessaires à la vie subissent une hausse générale, et ce, en vertu de lois économiques bien connues, qui jusqu'à ce jour paraissaient avoir été oubliées, mais qui la lo-

gique des faits nous force aujourd'hui de reconnaître. Essayer d'analyser les causes qui ont amené ce changement n'est pas une tâche facile, et nous n'avons ni le temps ni l'espace pour le faire maintenant. Ce que l'on attribue à une cause n'est bien souvent qu'un effet, il suffit d'un moment d'observation pour l'apercevoir; ainsi la vraie cause du changement qui s'opère s'éloigne de nous, à mesure que nous essayons de nous en approcher. Prenons par exemple le commerce de charbon, qui est le sujet de cet article. Nous voyons que dans un temps non encore éloigné le peu de demandes pour cet article, fut cause que dans plusieurs mines on fut obligé de discontinuer les travaux. Lorsque le commerce devint meilleur les propriétaires ne purent faire face à toutes les commandes. Les travailleurs demandèrent alors des gages plus élevés, les propriétaires eurent à céder et élevèrent leurs prix; sur ce, les autres industries se servant de charbon furent aussi obligées d'augmenter leurs prix, la conséquence fut une augmentation sur les articles nécessaires à la vie, qui réagit à son tour sur les ouvriers dans les mines qui eurent une nouvelle augmentation, que les producteurs eurent à prélever sur les consommateurs. Il est difficile de dire si, au moment où nous écrivons la limite de l'augmentation est atteinte. Il est néanmoins évident qu'il y a progrès, et quoiqu'en apparence la richesse de la Grande Bretagne ait été augmentée, l'effet ultérieur, si les prix se maintiennent à leurs taux actuels, sera défavorable au commerce britannique. La propriété en Angleterre a, en un sens, plus de valeur qu'autrefois. Le même montant en or ne pourrait aujourd'hui acheter autant en produits ou en biens-fonds qu'il y a quelques années, mais cela est dû à l'augmentation dans le coût de la production. La conséquence à déduire est que l'Angleterre sera moins en état à l'avenir de faire concurrence aux autres nations et regagner ses anciens avantages. Il ne paraît pas non plus que le mouvement parmi les travailleurs ait eu l'effet désiré, le prix de la vie ayant augmenté en même temps que l'augmentation des salaires, il se trouve que les travailleurs après leur victoire se trouvent au même point qu'avant le combat.

Nous donnons d'après le *London Times* un état montrant la différence du prix du charbon pour les années 1871 et 1872, du 14 juin au 12 juillet respectivement, avec l'augmentation au tant pour cent :

Jun 1871. Juillet 72.

Hastings Hartly... 16s. 6d. 25s. 3d., aug. 53p.c.
Malt's-end Hetton. 18s. 0d. 28s. 6d., aug. 59p.c.
Hetton's Lyons... 15s. 3d. 26s. 9d., aug. 70p.c.
Keloo..... 17s. 0d. 27s. 6d., aug. 63p.c.

Depuis la dernière date ci-dessus, le prix du charbon a encore augmenté, tellement que les vapeurs océaniques ont été forcés d'élever leurs prix de passage. Il y a plusieurs raisons à assigner à cette augmentation du prix du charbon. En premier lieu, à mesure que le travail des mines se continue, le coût de l'exploitation doit augmenter. Le charbon doit être tiré d'une plus grande profondeur, les instruments nécessaires au travail deviennent plus nombreux et chaque item du coût primitif s'accroît en proportion. Une cause secondaire et sans grande importance immédiate est l'épuisement graduel des réserves de charbons, mais avec une provision en terre estimée à la plus minime quantité et au plus haut chiffre de consommation qui devra durer 110 ans, l'effet sera lent à se faire sentir, cependant dans le cours des années il

deviendra appréciable et sera une nouvelle cause d'augmentation dans les prix. Nous arrivons maintenant au point où il est impossible de préciser l'effet absolu de ces différentes causes. Les grandes demandes pour le fer ont jusqu'à présent rendu possibles les demandes d'augmentation de salaires de la main-d'œuvre, cela étant dû en partie à l'immense consommation nécessitée par la construction des chemins de fer aux Etats-Unis. Les mineurs ayant obtenu leur augmentation de gages ont cru le moment favorable pour exprimer leur désir de ne travailler qu'un certain nombre d'heures. L'extension continue de nos voies ferrées, et les abondantes récoltes en Angleterre ayant mis les vivres à bon marché, les mineurs qui en grand nombre n'ont d'autre souci que celui de vivre, diminueront leurs heures de travail et causeront une nouvelle rareté de charbon. La hausse se fit de nouveau. La question aurait été promptement réglée si la demande pour le fer eût été pour l'Angleterre seule, mais les marchés étrangers et surtout le marché américain demeurant fermés, et cet article de commerce étant de plus en plus en réquisition, les prix furent maintenus à leurs taux élevés, et les demandes de charbon de plus en plus multipliées, le prix de cet article augmenta dans une proportion inconnue jusqu'à présent. Notre intention n'étant que de considérer le mouvement opéré par les travailleurs qu'en ce qu'il affecte directement le prix du charbon, nous nous réservons dans un autre article de traiter cette question sur un autre point de vue. Nous dirons seulement à nos lecteurs qu'à mesure que nos ressources et celle de nos voisins des Etats-Unis seront exploitées, nous n'avons rien à craindre ici d'une rareté de cet article, surtout avec un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

INDUSTRIE.

M. E. Clochette, chimiste-industriel français, attaché à la maison d'Archeot de Québec, nous prie de lui ouvrir les colonnes de notre journal pour y traiter des diverses industries agricoles qu'il conviendrait d'établir en Canada. Nous y souscrivons avec plaisir, car nous avons sous les yeux un spécimen de son savoir-faire: il revient dans notre ville réorganiser la fabrique de colle-forte de M. A. J. Auger.

Les résultats déjà obtenus par M. Clochette sont une garantie de ses succès pour l'avenir. La qualité supérieure de ses produits et ses prix modérés, le mettent en état de faire concurrence, non-seulement à tout ce qui se produit en ce pays, mais encore aux meilleures fabriques d'Europe. Nous souhaitons tout les succès possible à M. Clochette, et nous espérons qu'il n'aura pas lieu de se plaindre de l'encouragement qu'il recevra de nos compatriotes, surtout s'il tient ses promesses en offrant au public un article de qualité supérieure.

SIC VOS NON VOBIS.

La correspondance suivante a été adressée à *La Minerve*:

Montréal, 31 juillet 1872.

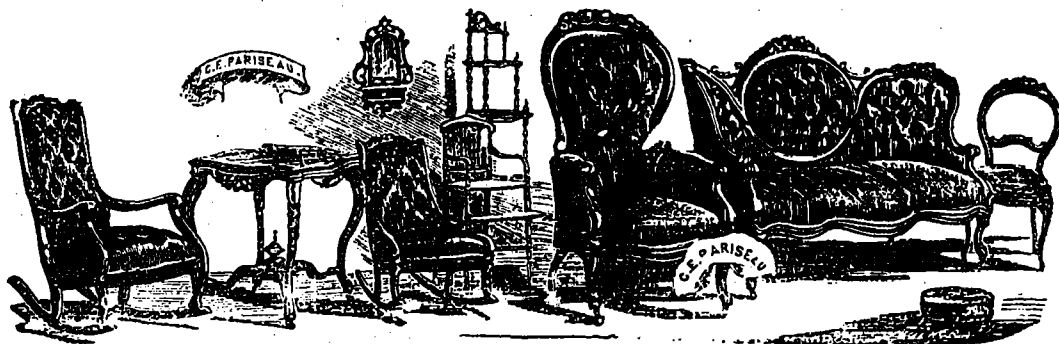
M. le Rédacteur,

Vous plairait-il de mentionner dans les colonnes de votre journal que l'article que vous avez reproduit dans votre numéro de lundi et qui vous fournit l'occasion d'une passe-d'armes avec le *National*, a été emprunté au *Négociant Canadien*. La rédaction du *Négociant Canadien* tient beaucoup à la paternité de ses articles et les voit reproduit par ses confrères avec plaisir, en autant qu'on en donne crédit au journal, délicatesse qu'on n'exerce pas toujours.

La Rédaction du *Négociant Canadien*.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIETAIRE,
No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 1er AOUT 1872.

AVIS.

Le Bureau d'administration du NÉGOCIANT CANADIEN a été transporté dans la bâtisse au coin des rues St. Paul et St. Nicholas. Entrée, No. 10, rue St. Nicholas.

LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE EN AMERIQUE.

Le premier Congrès de la Confédération Américaine de l'Association Internationale des Travailleurs s'est tenu à New York, dimanche le 12 courant. La déclaration de principes que nous publions plus bas, adressée aux ouvriers du monde entier, montre jusqu'à quel point d'égarement en sont arrivés les instigateurs du mouvement, et jusqu'à quelle extrémité ils sont disposés à se livrer pour parvenir à leurs fins, si on ne prend aucune mesure pour les ramener à des idées plus saines.

Les théories philanthropiques de nos idéologues du siècle dernier et de ceux du présent siècle commencent à porter leurs fruits. Le malaise qui règne dans la société de toute part, nous montre jusqu'où des esprits sincères peuvent être dans leurs opinions et leurs rêves, mais égarés dans leurs jugements, peuvent aller une fois engagés dans le sentier de l'erreur.

Pour nous, travailleurs nous-mêmes, et chaque jour en contact avec la classe ouvrière, nous aimons à suivre ces discussions qui embrassent une des questions les plus importantes qui ait jamais agité le monde, et d'où dépend l'avenir de la société moderne. Nous aimons l'ouvrier, nous sympathisons avec lui, et nous lui disons ici, que c'est une erreur pour lui de croire que les autres classes de la société se liguent ensemble pour l'exploiter, que nul sur cette terre est complètement heureux, que la loi du travail imposé à l'homme par Dieu, est tellement de nécessité absolue, que nul ne peut s'en affranchir sans se faire tort à lui-même, et rendre sa condition plus malheureuse encore. Comme hommes aimant nos semblables, nous espérons que le jour n'est pas éloigné où chaque ouvrier sera rétribué selon son travail et la mesure des services rendus par lui à la société; mais nous repoussons énergiquement toutes tentatives faites pour arriver à ce but en dehors

de la légalité, et des bases fondamentales qui jusqu'à ce jour, ont maintenu l'équilibre dans les divers rangs de la société. Nous croyons que dans un temps non éloigné, le travail sera la loi suprême de tous, mais à l'égalité parfaite nous n'avons aucune foi, elle n'est pas plus possible que l'égalité des intelligences et du talent.

Voici la déclaration de la société telle que publiée dans les journaux des Etats-Unis :

Que l'émancipation des classes ouvrières doit être obtenue par les classes ouvrières elles-mêmes; que le but de nos efforts en combattant pour cette émancipation n'est pas d'obtenir des privilèges de classe ou monopolisés, mais l'égalité de droits et de devoirs, et abolition de toute autorité de classe l'une sur l'autre.

Que dans l'asservissement économique de l'homme de travail au monopolisateur, des moyens de travail, c'est-à-dire aux sources de la vie, se trouve comprise la servitude sous toutes ses formes, les misères sociales, le despotisme mental et les injonctions politiques.

Que l'émancipation économique des classes ouvrières est le grand but vers lequel doivent tendre tous les mouvements politiques, et tous les autres devraient lui être subordonnés.

Que tous les efforts tendant à ce grand but n'ont jusqu'à présent eu aucun succès par défaut de solidarité parmi les divisions multiples de travailleurs dans chaque pays, et par le manque d'union et de lien fraternel entre les classes ouvrières dans les différents pays.

Que l'émancipation du travail est un problème social, non borné à une localité ou une nationalité, mais embrassant tous les pays où existe la société moderne, et dépend pour sa solution sur les concours pratique et théorique des pays les plus avancés en civilisation.

Que le présent mouvement parmi les classes ouvrières dans les contrées les plus industrielles de l'Europe et de l'Amérique, tout en donnant de nouvelles espérances aux ouvriers donne au si un avertissement solennel aux peuples contre le retour aux anciennes erreurs, et appelle à plus de continuité dans nos mouvements vers notre but.

Pour ces raisons, nous, maintenant assemblés en Congrès, déclarons être "La Confédération Américaine de l'Association Internationale des Travailleurs," et tout en nous proclamant en harmonie avec tous les travailleurs du monde, nous nous réservons le droit de conduire cette branche de l'Association Internationale des Travailleurs, sans recevoir aucune suggestion ni ordre du Conseil Général, siégeant à Londres, en Angleterre, excepté toutefois, en autant que ses décrets pourront être en harmonie avec ceux des Congrès Généraux ou Universels de l'Association, dans lesquels nous pourrions, de temps à autre, être représentés aux temps et lieux où ils se tiendront.

Nous ne voyons dans cette déclaration telle que formulée, aucune énumération des maux dont le travail désire se délivrer, laissant au même temps au public, à deviner quels sont

les monopolisateurs des moyens de travail auxquels les travailleurs sont assujétis; ensuite les Internationaux d'Amérique nous donnent leur plate-forme comme présentant le remède à ces maux non encore définis:

Premièrement.—Abolition totale des privilèges et autorité de classes.

Secondement.—Egalité complète, sociale et politique, pour tous, sans distinction de sexe, croyance, couleur ou condition.

Troisièmement.—Nationalisation de la terre et de tous les instruments de production.

Par cela, il est entendu, que l'Etat, aussi promptement que possible, et sans faire aucun tort à personne, prendra possession de toutes les terres et machines servant à épargner le travail qui ont été enlevées au peuple, et par ce moyen il sera en état de donner du travail à tous ceux qui en auront besoin.

Quatrièmement.—Une réduction dans les heures de travail, de manière à accorder plus de temps à la culture de l'esprit et au repos.

Cinquièmement.—L'éducation, sous la direction de l'Etat, dirigé par lui, obligatoire, gratuite, séculière, scientifique et professionnelle.

Sixièmement.—L'Association ne s'occupera aucunement de religion, aucune différence de croyance n'étant reconnue par elle.

Septièmement.—Abolition des armées permanentes, comme poussant à la guerre, et guerre à la guerre elle-même, comme élément destructeur des intérêts les plus chers de l'humanité.

Huitièmement.—L'argent à être sous le contrôle et issu par le gouvernement seul, ayant cours d'après la loi, et ne portant aucun intérêt.

Neuvièmement.—L'adoption du principe d'associations productives dans le but de supprimer totalement le présent système de production par les capitalistes.

Dixièmement.—Lois à être soumises au peuple, pour être approuvées ou désapprouvées par lui.

Nous n'entreprendrons pas de discuter l'absurdité des réformes plus haut demandées comme remède aux prétendus maux qui affligent la classe ouvrière. Nos lecteurs intelligents en ont déjà fait justice. Nous dirons seulement que si les ouvriers souffraient réellement des maux autres que ceux dont ils sont eux-mêmes responsables, le palliatif indiqué par les Internationaux ne servirait qu'à rendre leur condition plus malheureuse encore. En effet, d'après leur déclaration de principes, les travailleurs doivent dépendre sur eux-mêmes pour obtenir leur émancipation du service du capital, ou de tout ce qu'ils considèrent leur être nuisible, puis, par une contradiction qui frappera tout le monde, ils veulent se soumettre au plus capricieux, au plus avare, au plus irresponsable de tous les maîtres, "L'Etat." A "L'Etat," ils

donneraient la possession des terres et instruments de production, sous l'illusion, que les hommes vivant au moyen de la politique, les chercheurs de positions, les employés et fonctionnaires qui représentent "L'Etat" et conduisent ses affaires, pourraient administrer les intérêts des grandes industries productives du pays, mieux que les individus, qui par leur esprit d'entreprise, leur persévérance et leur habileté, ont donné naissance à ces mêmes industries.

Quant à nous, nous ne pouvons rien imaginer de plus fatal aux intérêts du travail que l'intervention du gouvernement dans les entreprises particulières; de plus, nous ne comprenons pas comment des hommes possédant au moins une intelligence ordinaire, peuvent supposer pour un moment, qu'en permettant à "L'Etat" de se mêler de ces affaires, le mal ne serait pas augmenté au centuple. Une idée aussi absurde ne peut être entretenue que parmi cette classe de gens ayant ses représentants dans tous les pays du monde, qui considèrent comme oppressives toutes les formes de gouvernement qui ne font pas passer une loi, pour la distribution égale des richesses de la nation chaque samedi soir. Mais d'où vient le mal, réel ou imaginaire dont se plaint une partie de la société. Les hommes sont ce que l'éducation et les gouvernements les font, l'éducation de famille d'abord, et l'éducation publique ensuite. Nous nous plaignons d'abus, d'injustice et autres maux, à qui devons-nous avoir recours sinon aux gouvernements qui nous régissent et qui nous donnent l'état social dont nous jouissons; nous nous adressons à nos législateurs, oubliant que tout pouvoir émane des gouvernés, et que l'expérience des âges nous démontre que de l'abus des pouvoirs confiés à "L'Etat" sont nés les plus grandes calamités qui aient affligé l'humanité. Nous ne voulons pas traiter au long cette question, notre but est seulement de démontrer que le programme des internationalistes si révolutionnaire qu'il puisse à première vue paraître, n'est que l'expression de théories déjà plus ou moins répandues dans le monde.

A ceux qui voudraient un monde sans faute, où tout irait à souhait, nous disons faites d'abord disparaître celui-ci, et dans la composition du nouveau ne faites entrer aucun des matériaux qui ont composé le premier, sinon il reviendrait aux mêmes abus.

MARSEILLE.

13 Juillet 1872.

Les Italiens ont été mordus par la tarantule, disait hier, en plaisantant, un honorable négociant de notre ville. En effet ce sont eux qui sont en éveil, ce sont eux qui sont en mouvement aujourd'hui.

Il paraît que le résultat de la récolte dans la Haute-Italie est réellement mauvais. On écrit de Turin que les épis ont beaucoup de vides et que le grain est généralement si maigre qu'on sera obligé de se procurer ailleurs des blés pour semence.

Dans l'Italie méridionale, nous l'avons déjà dit, on n'accuse plus que 3 de récolte. Il y a peut-être un peu d'exagération dans le nord comme dans le sud, surtout par ce temps de haute stratégie qui règne dans les provinces méridionales; mais ce qui est incontestable, c'est qu'on achète dans le Sud pour les ordres du Nord, que Barletta et Naples sont en hausse, et que le commerce Génois, ordinairement si froid et si réservé, s'est ému et a fait des achats assez importants en blés exotiques à livrer.

A Barletta, c'est le blé disponible, c'est le blé nouveau livrable le plus promptement possible, qui fait prime. Cela fait un contraste des plus frappants avec la mévente des

richesses disponibles à Marseille. On dit que ce sont les ordres de l'Italie du nord qui font renchérir le blé disponible à Barletta; mais alors la récolte dans le nord serait tellement mauvaise qu'on aurait besoin de blé tout de suite? C'est un peu étonnant. Cependant il faut convenir que lorsque dans un pays la culture se retire du marché ou lève ses prétentions, et qu'alors le commerce est poussé à opérer immédiatement.

Rien de nouveau en Angleterre; le beau temps, l'attitude encore inexplicable de New York et les bonnes nouvelles du nord de la France maintiennent le marché de Londres dans un calme complet. Cependant, nous remarquons que les chargements arrivent et disparaissent, qu'il n'en reste toujours que 8 ou 10 à la vente, et que l'on vous répète toujours que les affaires sont limitées parce qu'il n'y a pas trop de quoi choisir.

Les apportes de la culture sur les marchés anglais dans la semaine, finissant au 6 juillet, présentent encore une diminution; 30,204 quarters contre 38,975 la semaine précédente 56,561 de l'autre.

Aux Etats-Unis, la Californie exceptée, il est arrivé pour les récoltes ce qui est arrivé dans plusieurs Etats d'Europe; grandes appréhensions d'abord pour les froïds, la sécheresse, les pluies et une série de temps à souhait ensuite, qui a dissipé toutes les craintes et fait renaitre les espérances d'une abondante moisson. Resto à voir maintenant, en Amérique aussi bien qu'en Europe, la question du rendement. Quand une récolte a traversé de mauvais temps, elle peut avoir souffert sans qu'on s'en doute—comme il est arrivé à ce qu'il paraît, en Italie—et la prudence exige de n'accepter les belles promesses d'aujourd'hui que sous bénéfice d'inventaire.

En Allemagne il y a de telles inégalités sur les nouvelles des récoltes, qu'il n'est pas possible de se former une idée de leur état actuel. D'après des renseignements puisés à une source tout à fait digne de foi, la récolte dans le Banat est presque terminée et dans les autres contrées de Hongrie, elle touche également à sa fin.

Le résultat est très différent.

Le Banat et le Barska donneront une bonne récolte moyenne.

Il en sera de même du Sud de l'Autriche et le Stalweissembourg, et de Polnau Somogyer.

Par contre, il y a dans la Theiss beaucoup de blé rouillé, et ce qui est bon dans cette province, ne sera pas de bonne qualité.

La contrée de Pesth donnera probablement une très bonne récolte.

En France partout où la récolte est encore sur pied, les avis, à quelques exception près, continuent à être satisfaisants et le temps, qui continue à être beau presque partout, semble l'avoir prise sous sa protection. Espérons qu'il en sera ainsi jusqu'au bout et que nous n'aurons pas à nous plaindre du rendement et de l'infécondation du pollen duquel nous sommes menacés depuis longtemps par un journal de la capitale.

J. LAVELLO.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DU PEUPLE.

Les Actionnaires de la Banque du Peuple verront par une annonce qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes, que cette institution vient de déclarer un dividende de quatre pour cent pour les derniers six mois.

CULTURE DE LA BETTERAVE.

(Suite.)

Variétés.—La culture a produit un nombre prodigieux de variétés de betteraves, dont la plupart sont cultivées spécialement pour la nourriture des bestiaux. Les principales sont: 1o. La betterave champêtre à peau rouge et à chair variée de rose et de blanc. C'est la plus connue dans la culture canadienne. Elle est excessivement rustique, végète rapidement, donne un produit abondant et se conserve avec

facilité. Il existe une sous variété de la betterave champêtre qui croît presque entièrement hors de terre, c'est celle que l'on préfère dans les sols peu profonds et même dans ceux dont la couche végétale est épaisse à cause de la facilité de sa récolte. Les auteurs les plus compétents admettent que la betterave champêtre contient plus d'eau et est un peu moins nourrissante que la janne d'Allemagne, et surtout que la blanche de Silésie.

2o. La jaune d'Allemagne à peau jaune-foncé et à chair jaune tendre. Elle donne un produit abondant et plus nourrissant que la précédente. Beaucoup de cultivateurs lui donnent la préférence sur les autres variétés; mais comme elle croît presque complètement sous terre, elle ne réussit bien que dans les sols profonds.

3o. Les globes jaunes ou rouges, qui ne diffèrent des précédentes que par leur force sphérique (en boule ronde). Ces variétés ont été créées par la culture pour permettre l'introduction de cette importante plante fourragère dans tous les terrains, même dans ceux dont la couche cultivable est très-mince.

4o. La betterave blanche de Silésie à peau et chair blanche, à racine très-grosse et peu allongée. C'est de cette variété que l'on fait l'extraction du sucre. Il en existe deux sous-variétés, la blanche à collet rose et la blanche à collet vert. L'industrie de la sucrerie emploie exclusivement cette dernière. Elle est la plus lumineuse, mais elle se développe sous terre. D'après les intéressantes expériences de M. Girardin, cette sous-variété est la plus productive de toutes les betteraves connues de nos jours. L'analyse nous fait connaître que la betterave Silésie contient moins de substances nutritives que les variétés précédentes, mais qu'en revanche elle est beaucoup plus riche en matière sucrée. C'est donc à bon droit que les sucreries donnent la préférence à la blanche de Silésie.

Terrain.—La betterave n'est pas difficile sur le choix du terrain, pourvu que celui-ci soit de consistance moyenne plutôt tenace que léger, frais et enrichi par de bonnes fumures, elle y donnera des produits abondants. Elle n'aime pas les sols secs et mouvants, parce qu'ils se dessèchent trop pendant les chaleurs et lui font éprouver de trop nombreux arrêts pendant sa croissance. Elle donne ses meilleurs rendements dans les sables frais et gras.

Engrais.—La betterave est assez épuisante, quoique un peu moins que la patate. Elle ne vient que dans les sols bien engraisés, non pas qu'elle absorbe tout le fumier qu'on lui donne, mais elle aime à végéter au sein de l'abondance.

De toutes les matières fertilisantes employées pour la fumure des terres, la plus convenable est le fumier de ferme, c'est-à-dire les déjections de nos animaux mêlées avec les pailles qui leur ont servi de litière. Mais si à cette engrais on ajoute des cendres ou toute autre matière riche en potasse, la fertilisation n'en sera que plus complète et le rendement plus considérable.

M. Thieu de Dombasle, dont les enseignements font autorité en agriculture, admet que, d'après ces expériences personnelles un morceau de terre qui produit ordinairement 15 minots de blé peut donner 16,000 livres ou environ 250 minots de betterave, et que celui qui donnerait 20 minots de blé pourrait produire 3,500 lbs, ou 540 minots de betteraves.

On sait que la qualité de la terre influe beaucoup sur l'abondance des récoltes, mais il ne faut pas oublier que l'engrais possède une puissance de production avec laquelle, pour notre malheur, nous ne comptons, pas assez souvent. Dans un même champ, et sous des circonstances atmosphériques semblables, nous pouvons doubler le rendement par arpent avec la seule force des engrais. Si la terre est déjà riche, elle donnera de fortes récoltes, mais si par la fumure on augmente sa richesse la récolte s'élèvera en proportion.

Une fumure de 40 voyages de bon fumier par arpent est une fumure convenable, mais celle de 60 voyages l'est encore beaucoup plus et donnera nécessairement de meilleurs résultats.

Culture.—La betterave ne se sème qu'au printemps et n'entre en végétation que lorsque la température extérieure s'est élevée à 45 degrés Fahrenheit, ce qui n'arrive guère avant la fin d'avril dans les localités les plus favorisées de la Province de Québec. Cependant, il ne faudrait pas attendre ce moment là pour

préparer la terre destinée à la betterave. Tout au contraire, le premier labour de préparation aura dû être fait l'automne précédent; afin que, pendant l'hiver, le sol se pulvérise plus complètement et plus profondément sous l'influence des gelées. La nécessité de ce premier labour augmente avec la ténacité et la dureté de la terre; on devra le faire aussi profondément que le permettront les instruments et la quantité d'engrais dont on pourra disposer.

Au printemps, l'amoullissement de la terre ainsi préparée est déjà très-avancé, cependant elle n'est pas encore complet et ne satisfait pas tout-à-fait aux exigences de la betterave. On complètera la préparation en donnant un coup de scarificateur ou en faisant un hersage énergique en long et en large à défaut de scarificateur. Puis on étend le fumier et on l'enterre par un léger labour de 4 à 5 pouces de profondeur.

Dans les terres de consistance moyenne profondes ou dans celles qui sont sujettes à se dessécher pendant les fortes sécheresses de l'été on sème à plat. A cet effet après le dernier labour de préparation, on nivelle le terrain au moyen d'un fort hersage, puis on sème en ligne plus au moins espacées. Ce semis peut se faire à la main, mais si l'on tient à obtenir une grande régularité dans la répartition des graines et une grande rapidité d'exécution on donnera la préférence au semoir à brouette.

Sur les sols frais ou peu profonds, on augmenterait artificiellement l'épaisseur de la couche végétale en semant sur ados. Ce mode de semis est déjà avantageusement connu dans le pays; nous en sommes redevables aux Écossais qui l'emploient dans la culture des navets. Il consiste à tracer des sillons séparés par de hauts monticules, puis à abattre le sommet de ces monticules par un roulage; la plateforme ainsi formée est appelée ados, et c'est elle qui reçoit la semence.

Par ce procédé, les racines se développent au milieu d'une plus grande épaisseur de terre meuble et fertile, la rapidité de leur croissance en sera augmentée et leur produit plus élevé.

Enfin, dans plusieurs cultures on a adopté un troisième procédé qui donne de meilleurs résultats que le second. Il consiste à semer directement au-dessus de l'engrais.

Pour cela, au lieu d'étendre le fumier avant le dernier labour, on ne le dépose que dans les sillons, et on l'enterre en fendant les monticules. On réforme ainsi de nouveaux ados au sein desquels se trouve l'engrais. On abat le sommet de ces ados comme dans la méthode précédente et on sème.

Les plantes croissent ainsi directement au-dessus du fumier, le traversent complètement, y puisent une somme considérable de principes alimentaires et donnent des produits exceptionnellement abondants. Nous avons toujours suivi cette dernière méthode dans nos semis de betteraves champêtres, et nous n'avons en qu'à nous en louer. Cependant, nous ne la recommandons pas dans la culture des betteraves destinées à la fabrication du sucre, et cela pour deux raisons principales: D'abord, dans cette position, les betteraves sont souvent bifurquées et il y a perte sur le produit; puis le fabricant de sucre a constaté depuis longtemps que les racines qui ont végété en contact immédiat avec le fumier rendent moins de matière sucrée, soit parce qu'elles sont réellement moins saccharines, soit parce que les procédés d'extraction ne réussissent pas à séparer tout le sucre des autres substances solubles.

La distance à laquelle doivent être placées les betteraves est d'une importance majeure dans cette culture; aussi a-t-elle occupé l'attention des agriculteurs les plus éminents.

Dans le Nord de la France, où l'on entend si bien le soins à donner à la betterave, les rangs sont tracés à la distance de 20 pouces les uns des autres, et les racines sur les rangs sont espacées de 16 pouces, ce qui donne 14580 plants par arpent; d'autres espacent leurs racines de 16 pouces en tous sens, ce qui donne 18175 plants par arpent. Dans ces deux cas les rendements sont en moyenne de 27,500 lbs, ou un peu plus de 400 minots par arpent.

Une habile agriculteur, M. Kœchlin, espacait ses rangs de betteraves de trois pieds et

mettait ses racines à 18 pouces de distance sur les lignes, il ne plantait ainsi que 7,000 racines par arpent. Mais chaque racine dit le Gasparin pesait en moyenne de 30 à 34 lbs. Ces poids monstrueux dépassent toute conception et il ne serait pas sage de baser ses calculs sur de tels rendements.

Si la qualité et la richesse du sol nous donnent l'espérance d'obtenir des récoltes abondantes ne cherchons pas à obtenir des racines d'un volume trop considérable, car alors il faudrait trop espacer les plantes et si la récolte venait à manquer, les vides seraient trop grands et la perte de terrain trop forte. Le cultivateur qui obtiendrait des betteraves pesant en moyenne 4 lbs, la pièce pourrait se vanter de son succès; pour cela il suffit de tracer les rangs à 24 pouces les uns des autres et de mettre une distance de 16 à 18 pouces entre les racines sur les lignes.

L'époque des semences doit varier suivant le climat, si la saison est hâtive on pourra semer plutôt, si elle est tardive, il sera préférable d'attendre. Dans tous les cas, il faut craindre les gelées blanches; car si ces gelées saisissent le plant aussitôt après sa sortie de terre, elles le détruiraient.

La quantité de grain par arpent est en moyenne de deux livres.

Les soins pendant la végétation, c'est-à-dire les sarclages et les grattages ne doivent pas être oubliés, les succès en dépendent en grande partie. On donnera donc un premier sarclage aussitôt que les feuilles auront atteint environ six pouces de longueur. Aucune raison ne doit nous faire négliger ce travail. Les mauvaises herbes vivent aux dépens de la substance fertilisante destinée à la betterave et lui en enlèvent une forte proportion; en outre, elles occupent un espace dont la plante cultivée a absolument besoin. Ces raisons suffisent pour démontrer la nécessité des sarclages.

Si l'on dispose d'un extirpateur, on sarclera entre les rangs avec cet instrument; mais sur les rangs le travail se fera à la grappe. On profite de ce moment pour faire les éclaircissements nécessaires.

Quinze jours plus tard, on fait un second sarclage et un dernier éclaircissement. Enfin, toutes les fois que les mauvaises herbes apparaissent on renouvelle les sarclages, jusqu'au moment où le développement des plantes ne leur permet plus de donner passage aux instruments.

Méthode de la transplantation.—Voilà déjà deux numéros de la *Gazette des Campagnes* que nous consacrons à l'importante culture de la betterave, c'est déjà beaucoup sur un même sujet. Cependant la question méritait les développements que nous lui avons donnés; nous croirons même être incomplet si nous ne pourrions pas plus loin notre étude.

La betterave, comme il a déjà été démontré tient à l'un de nos plus chers intérêts, l'amélioration de notre agriculture est intimement liée. Soit que nous la cultivions pour la fabrication du sucre, soit que nous la réservions pour l'alimentation du bétail, elle est appelée à opérer une grande révolution dans notre système culturel. Pour cela deux choses sont nécessaires, la bonne volonté et la connaissance des meilleures méthodes de culture. C'est cette dernière partie que nous voulons traiter aussi complètement que possible.

Jusqu'à présent nous n'avons fait connaître que la méthode des semis à demeure, sur le terrain même où la plante doit parcourir toutes les phases de sa première végétation. Mais cette méthode est-elle la meilleure, la plus productive? n'en existe-t-il pas quelque autre plus parfaite?

Il est parfaitement constaté que la betterave semée à demeure réussit d'une manière satisfaisante; cependant ce mode de semis est loin d'atteindre à la perfection. Si la végétation de la plante est certaine, en revanche elle n'a que peu de durée. En effet, les semis de betteraves ne peuvent se faire que lorsque les fortes gelées du printemps ne sont plus à craindre, ce qui n'arrive que dans la seconde semaine de mai pour les parties les plus chaudes de la Province de Québec et vers la troisième semai-

ne du même mois pour les localités moins favorisées.

Or, nous cultivons la betterave pour ses racines, et plus celles-ci auront une végétation longue, plus leur volume deviendra considérable. Par conséquent, si nous pouvions trouver quelque moyen de gagner un peu de temps, d'augmenter le nombre de semaines pendant lequel la betterave pût végéter, nous obtiendrions des produits plus abondants.

Ce moyen est tout trouvé, c'est la méthode des semis sur couches, suivie de la transplantation. Depuis de longues années, cette méthode est employée, pour un grand nombre de nos plantes potagères; c'est ainsi que l'on cultive les melons, les concombres, les poireaux, surtout les choux, quelquefois les navets de Suède, les oignons, etc. La betterave seule a été négligée sous ce rapport.

Suivant la méthode ordinaire, la betterave ne peut être semée qu'à la fin de mai, et doit être enlevée avant les gelées d'automne, c'est-à-dire vers le 15 octobre; ce qui lui donne un peu moins de cinq mois de végétation, et de ce nombre il faut soustraire un mois et demi de sécheresse pendant laquelle la plante vit mais ne prend pas de développement sensible.

Avec le procédé de la transplantation, on sème sur couches chaudes au commencement d'avril et plus tôt si le climat le permet; la plante végète rapidement et vers la fin de mai ou à des plans assez développés pour pouvoir être repiqués à demeure. On gagne ainsi près de deux mois au printemps, c'est-à-dire dans une saison où la terre suffisamment humectée par l'eau de la fonte des neiges et des pluies, favorise beaucoup plus la végétation que pendant les mois d'été.

Cet avantage en faveur de la transplantation, et qui n'est pas le seul comme nous le verrons plus tard, mérite la sérieuse considération des praticiens. Une augmentation de deux mois sur la durée de la végétation n'est pas peu de chose, surtout sous un climat comme le nôtre où la belle saison est malheureusement trop courte.

En outre, dans cette méthode on a plus de temps pour préparer la terre. Pendant que la betterave se développe sur la couche, le cultivateur sème ses autres graines, et quand il a fini, il n'est que temps de travailler le champ où il plantera ses betteraves: il la meublit, la façonne, mélange l'engrais avec un soin d'autant plus délicat qu'aucune autre besogne ne réclame sa présence. Les graines de mauvaises herbes qui infestent la terre ont eu le temps de pousser, les labours et les hersages les détruisent; de sorte que les sarclages seront moins nombreux et par conséquent moins dispendieux.

Il faut avouer cependant que ce mode de culture n'est pas tout à fait sans inconvénients, mais où sont les choses parfaites dans ce bas monde? Elle a contre elle, par exemple, les dépenses nécessitées pour la construction des couches, et la lenteur de la transplantation. Néanmoins il ne faut pas se faire illusion à propos de ces inconvénients. Les couches sont beaucoup moins coûteuses que l'on est disposé à le croire, surtout si l'on considère l'accroissement de produit qui en résulte. Elles ne demandent que l'ouvrage de quelques jours dans une saison où les grands travaux des champs ne sont pas encore commencés et où les gages sont, par cela même, moins élevés; tandis que, donnant à la betterave un développement de près de la moitié du produit total, elles doublent presque le rendement. D'ailleurs, c'est un moyen sûr et facile de maîtriser la rigueur de la saison et de dominer la nature; ce seul avantage suffirait pour prouver sa nécessité dans toute bonne agriculture.

Quand à la lenteur de la transplantation, elle est parfaitement reconnue, mais elle a une heureuse compensation dans la meilleure préparation que l'on a pu faire subir au terrain et dans la diminution des sarclages qu'elle nous permet d'effectuer.

Dans certaines localités, on a conclu au rejet de la transplantation de la betterave, parce que les transplantations partielles que l'on fait pour réparer les endroits où les semis ont manqué réussissent peu généralement. Cette comparaison et la conclusion qu'on en tire ne sont

pas exactes. Les transplantations partielles exécutées dans le but de combler les vides dans les semis ne sont jamais faites dans des conditions convenables. La terre, préparée depuis longtemps, est déjà fortement tassée et il n'est pas étonnant que les plantes éprouvent de la difficulté à prendre racine. Mais il en serait autrement si les transplantations se faisaient sur un sol fraîchement préparé, et ameubli dans le but exprès de recevoir le plant. Dans ces conditions favorables, la reprise est certaine, excepté toutefois sur les terres sèches et légères où le manque d'humidité est souvent un obstacle au succès de l'opération. Heureusement que ce ne sont pas ordinairement ces terres que l'on choisit pour la culture de la betterave; on leur préfère toujours les terres naturellement fraîches; c'est sur ces dernières que la méthode de la transplantation a été adoptée et fait tous les jours de nouveaux progrès.

Les dimensions de la couche chaude dépendent de l'étendue de terrain que l'on veut consacrer à la culture de la betterave. M. Kœchlin, dont nous avons cité les succès dans une précédente causerie, employait une couche de 375 pieds carrés, soit 5 pieds de large sur 75 de long, pour obtenir 20,000 plants parfaitement conformés et pouvant couvrir 2 à 2½ arpents en pleine terre.

Placés sous un climat moins favorable, nous ne pouvons prétendre à obtenir, comme M. Kœchlin, des racines de 30 à 34 lbs; mais il nous est au moins donné d'assurer que, par cette méthode, nous obtiendrons des rendements d'une valeur inconnue à la vieille méthode du semis à demeure.

Nous n'entreprendrions pas ici de faire connaître tous les détails de la construction d'une couche, cela nous mènerait trop loin de notre sujet; d'ailleurs nos lecteurs n'auront qu'à jeter les yeux sur quelques-uns de nos numéros du printemps pour savoir en quoi s'en tenir sur cette utile opération.

Les semis sur couches se font à la volée ou en lignes peu espacées, nous devons accorder la préférence à ce dernier mode, il facilite extraordinairement les sarclages. La couche doit être entretenue bien nette et bien meuble pendant toute la végétation, ce qui est très facile sur un espace aussi restreint.

Lorsque les jeunes racines ont atteint la grosseur d'un tuyau de plume, le temps de la transplantation est arrivé. Pour cela on arrose d'abord la couche, on enlève le plant par paquets, on le dégaze de la terre, on coupe le bout des feuilles pour diminuer l'évaporation et l'extrémité de la racine pour que celle-ci puisse mieux s'arranger lors de la transplantation; après quoi on la remet aux planteurs. Ces derniers sont tous munis d'un bâton pointu appelé plantoir, et sur la terre fraîchement labourée et borsée, ils font des trous aux distances voulues dans lesquels ils insinuent le plant jusqu'à la naissance des feuilles sans néanmoins tordre la racine, puis ils l'y consolident en tassant bien la terre autour de lui. Si l'opération a été faite dans une terre fraîche et sous une température humide, la reprise du plant est certaine sans arrosage.

Pendant la végétation, on donne les mêmes soins que pour les semis à demeure.

Récolte—Pour récolter la betterave on ne peut attendre sa complète maturité, car c'est une plante bisannuelle pour laquelle il n'y a de véritable maturité que lors de la production des graines, c'est à dire la deuxième année après le semis. On peut donc récolter les betteraves à toutes les époques de l'année. Mais la véritable époque, celle où le cultivateur peut espérer d'obtenir les prix les plus élevés en racines, c'est à la fin de la première année, lorsque la température s'est tellement abaissée qu'il n'est plus permis de songer à une plus longue végétation de la plante.

On doit retarder ce moment le plus possible, cependant il faut craindre les gelées hâtives de l'automne, car si la gelée suit la betterave, celle-ci se désorganise et le produit est presque complètement perdu. En général, la betterave peut rester sur place jusqu'à ce que la température moyenne du jour soit descendue à 48 degrés Fahrenheit; c'est-à-dire jusque vers la première ou la deuxième semaine d'octobre.

Récolter plus tôt serait se condamner à une perte énorme; car nous l'avons déjà dit la betterave aime l'humidité et nos automnes sont ordinairement très-humides, par conséquent cette saison leur est particulièrement favorable, nous ne devons donc pas perdre un seul jour productif de cette saison.

Ici se termine les principes que nous avons en devoir faire connaître sur la culture de la betterave; sans avoir eu la prétention de traiter à fond le sujet, nous en avons dit assez pour guider le praticien dans cette culture nouvelle.—*Gazette des Campagnes.*

PRIX COURANTS
DU
MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre, à acheter aux prix cotés mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c.
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT—

Rio, ordinaire..... par lb.	\$ c.	\$ c.
" bon	0 21	0 22
" choix	0 22	0 23
St. Domingue.....	0 20	0 21
Costa Rica.....	0 17	0 24
Jamaïque.....	0 12
Laguayra.....	0 21
Murambaio.....	0 21
Ceylan.....	0 24
Java.....	0 25
Mocha.....	33	35

CHOCOLAT—

F. ylor..... par lb.	27	30
F. y.....	27	1 10
Menier.....	45	50

CACAO..... par lb.

Epps.....	70	37
.....	40

CHICOREE—

Barry..... par lb.	101	121
Taylor.....	101	121

CHANDELLE—

Spermaceti de Belmont..... par lb.	22	24
Paraffine.....	27	28
Française.....	23	25

CIRAGES—

Day & Martin, bout..... par douz.	2 80	3 00
" 1/2 bout.....	1 60	1 75
American, No. 1.....	24	25
" No. 2.....	29	30
" No. 3.....	37	40

CIGARES—

Allemands..... par 1000.	12 00	17 00
Ilavino.....	30 00	60 00
Cheront de Manille.....	22 50	26 00

DROGUES & TEINTURES—

Alun..... par 100 lbs.	2 25	2 50
Arrowroot..... par lb.	12	35
Acide Maratique.....	5	5
Acide Oxalique.....	30	35
Acide Sulfurique.....	4	5
Borax.....	25	27
Bi. Carbo. nte de Soude, par baril de 112 lbs.	5 00	5 50
Bois de Camécho..... par 100 l. s.	2 25	2 50
Bois de Nicaragua.....	2 25	2 50
Cémo de Tartre, cristallisé..... par lb.	25	30
" moulu.....	28	30
Combrese..... par 100 lbs.	1 00	1 25
Chlorate de Chaux.....	4 00	4 25
Campbro..... par lb.	50	55
" ohenille.....	75	95
Extrait de Bois de Campêche.....	10
Do. 1/2-lbs.....	12
Do. 1-lbs.....	13
Do. 2-lbs.....	14
G. ranee..... par lb.	13	15
Indigo de Madras.....	85	1 00
Do. Manille.....	75	90
Gomme Arabique, lera.....	35	40
Do. do. Zudo.....	30	35
Do. Copulo.....	12	15
Do. Shellac.....	40	50
Semé.....	20	30
Sel Epsom.....	4	3
Soufre on Fleur.....	2	4
Do. Canon.....	2	3
Sel de Soude..... par 100 lbs.	2 25	2 50
Sulfate..... par baril.	10 50	11 50
Vitriol blanc..... par lb.	8	10

EPICES—

Canolle..... par lb.	24	30
Clous de Girofle.....	15	16
Gingembre d'Afrique.....	12	14
Do. Jamaïque.....	19	21

Maïs.....	"	1 60	1 70
Muscade.....	"	80	1 00
Moutarde de Wix.....	"	17	20
Do. do. bout..... par douz.	4 40	4 50	
Do. do. 1/2 do.....	2 60	2 75	
Do. de Taylor..... par lb.	17	20	
Do. Keen.....	17	20	
Do. Culman.....	17	20	
Do. Française..... par douz.	2 00	2 25	
Piment..... par lb.	7	8	
Poivre noir.....	15	16	
Do. blanc.....	30	32	
Do. de Cayenne.....	15	17	

EMPOIS—

Satin de Berker..... par lb.	11	13
Do. do. 1/2 lb.....	7	8
Do. do. 1 lb.....	7	8
Do. de Riz..... par lb.	11	12
Do. do. 1/2 lb.....	11	12
Do. do. 1 lb.....	16	17

FRUITS—

Amandes du Languedoc..... par lb.	13	14
Do. Jourdain.....	16	17
Do. Provence.....	10	11
Do. Princess.....	18	20
Do. Turragone.....	12	13
Do. Sicile.....	11	12
Dattes.....	7	8
Fraises de Smyrne.....	12	15
Do. Molua.....	7	8
Do. de Bresil.....	7	8
Do. Grenoble.....	9	10
Do. Calhous.....	7	7
Do. Bordeaux.....	8	8
Noisettes de Sicile.....	8	8
Do. Barcelone.....	8	8
Prunes d'Espa..... par boael.	55	1 25
Do. de Tarquo..... par lb.	65	7
Raisins sur couche..... par boîte.	1 90	2 00
Do. do.....	1 00	1 10
Do. do.....	"	Manquent.
Do. London Layers..... par boîte.	2 75	3 00
Do. Soleil.....	3 00	3 15
Do. Corintho..... par lb.	61	7
Do. Valenco.....	71	8
Fruits au Sirop..... par douz.	2 50	3 00
Do. à l'Eau de Vie.....	3 00	4 00

HUILLE D'OLIVE—

Bucigalupi..... par caisse.	2 80	3 00
Do. do.....	3 25	3 50
Barton & Guestier, bout.....	7 50	8 00
Do. do.....	8 50	9 00
Pugot.....	2 80	3 00
Do. do.....	3 25	3 50
Passel.....	2 75	3 00
Do. do.....	3 25	3 50
Do. do.....	3 00	3 25
Do. on fûts.....	1 05	1 20

MELASSE—

Barbulo..... par gallon.	35	36
Centrifuge.....	19	21
Cuba.....	24	25
Demerara.....	35	36
Moscovado.....	28	30
Nouvelle Orléans.....	"	Manque
Porto Rico.....	35	37
T rée.....	20	21

MARINADES—

Cross et Blackwell..... par douz.	2 60	2 70
Joyce.....	1 90	2 00
Thin.....	1 80	2 00
Pigott.....	"	Manque

PATES—

Vermicelle de Couppin d'Aix par lb.	12	12
Bois deaux.....	12	13
Macaroni de Couppin d'Aix.....	11	12
Do. Bord aux.....	12	13
Saron..... par lb.	7	8
Tapoca.....	7	12

RIZ—

De Patna..... par 100 lbs.	Manque.	
Rangoon.....	4 20	4 40
Aracca.....	4 40	4 50

SAYON—

De Canille..... par lb.	8	9
Brown Windsor.....	14	18
Liverpool.....	3	4

SUCRES—

Centrifuge..... par lb.	91	97
Moscovado.....	9	94
De Cuba.....	9	94
Demerara.....	9	94
Porto Rico.....	9	94
Raffiné Ecossais.....	10	104
" Anglais blanc.....	11	114
" en morceaux.....	12	122

SEL—

Gros de Liver-pool..... par sac	72	77
Fin.....	72	75
Factory Filled.....	"	1 50
Fin de Table..... par douz.	1 25	1 30
d'Hyères..... par minot	"	Manque

THE—

Gunpowder.....	"	"
Extra fin à choix..... par lb.	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon.....	0 70	0 75
Commun à bon.....	0 60	0 70

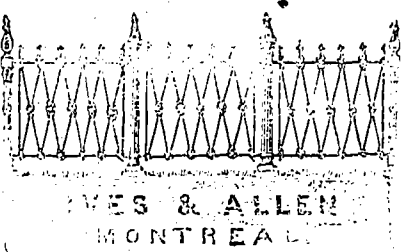
IMPÉRIAL—

Extra fin à choix..... par lb.	0 75	0 80
Bon ordinaire à bon.....	0 60	0 70
Commun à bon.....	0 40	0 50

YONGE HYSON—

Extra fin à choix..... par lb.	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon.....	0 70	0 80
Commun à bon.....	0 35	0 60

Jeffrey, bouteilles	2 45	2 60
W. Younger & Cie, bouteilles	1 50	2 00
EAU DE VIE—		
Giraud Frère	par gallon. 1 75	1 90
Chaloupin	par gallon. 1 10	1 25
Biscuit, Dubouché & Cie., p. gallon	2 00	2 10
Hennessy & Cie.	par gallon. 2 00	2 25
Martell	par gallon. 1 10	1 25
Jules Robin & Cie.	par gallon. 1 90	2 20
Sazorne, Desforges & Cie., p. gallon	1 90	2 00
Coran & Cie.	par gallon. 6 50	7 00
Pinet, Castillon & Cie par gallon	6 50	7 00
Central Vineyard Proprietors	par gallon. 2 00	2 10
Old Vineyard Proprietors	par gallon. 2 00	2 10
Renault	par gallon. 6 50	7 00
Gorin	par gallon. 1 90	2 40
GENIEVRE—		
Boll & Dunlop	par gallon. 1 30	1 35
Dukuyper	" 1 35	1 40
Houtman	" 1 25	1 30
Henneker	" 1 30	1 30
Key Brand	" 1 30	1 30
Bouker	" 1 25	1 35
Lingobrink	" 1 30	1 32
<i>Caisnes Rouges—</i>		
Boll & Dunlop	par caïsse. 6 50	6 00
Dukuyper	" 6 50	6 75
Houtman	" 6 00	6 25
Henneker	" 6 50	6 50
Key Brand	" 6 00	6 75
Bouker	" 6 00	6 25
Lingobrink	"	Manque.
<i>Caisnes Vertes—</i>		
Boll & Dunlop	" 3 25	3 40
Dukuyper	" 3 35	3 50
Houtman	" 3 20	3 30
Henneker	" 3 30	3 30
Key Brand	" 3 20	3 40
Bouker	" 3 30	3 40
<i>Caisnes Jaunes—</i>		
Houtman	" 6 75	7 00
<i>Caisnes Bleues—</i>		
Houtman	" 4 00	4 25
OLD TOM—		
Bouker	par caïsse. 5 75	6 00
Bouker	" 5 25	5 50
Flott	" 4 50	4 75
RUM—		
Jamaïque	par gallon. 1 90	2 10
Dematara	" 1 70	1 80
Cuba	" 1 60	1 70
VINS XERES—		
Valetto	par gallon. 0 65	0 90
Paul & Mille Thomas	" 0 75	1 00
Montillo	" 0 80	1 00
Lacayo	" 0 90	1 40
Pannarin	" 1 20	3 00
Donteg	" 1 50	4 00
Malvoisie	" 1 00	1 25
Cramp, Suter & Co.	" 2 10	5 00
Amontillado	"	5 50
Paxareto	"	6 00
PORTO—		
No. 1, 2 et 3	" 0 65	0 90
Tarragona	" 0 65	1 00
Cataluna	" 0 60	0 65
Molinier	" 0 65	0 90
Graham, No. 1	"	1 40
" No. 2	"	1 50
" No. 3	"	1 75
" No. 4	"	2 25
Hunt	" 1 15	4 00
Offley, Cramp & Forrester's O	"	1 30
" " O O	"	1 45
" " O O O	"	1 65
" " O O O	"	1 80
autres marques	" 2 10	4 25
WHISKY ECOSSAIS—		
Ramsay	par gallon. 2 00	2 10
" caïsse. 5 50		6 00
Bullock, Lalo & Cie.	par gallon. 2 85	2 00
" caïsse. 4 50		5 00
Stewart	par gallon. 1 70	1 80
" caïsse. 4 00		4 50
WHISKY IRLANDAIS—		
Cork Distillery	par gallon. 2 00	2 30
Dunville	" 2 00	2 10
" caïsse. 5 75		6 00
WHISKY DE SEIGLE—		
En douane	32	—
Acqui te.	80	—
CHAMPAGNE—		
Mout & Chandon, No. 1, bouteilles	18 00	18 00
" " " " " " " "	17 00	19 00
" " " " " " " "	15 00	16 00
" " " " " " " "	15 00	17 00
Readerer	15 00	20 00
Jules Mumm	15 00	20 00
Bouché Fils	15 00	20 00
ESPRIT DE VIN (Highwines) 60 degré en douane		
Dow & Cie.	par gallon. 50	52
H. Corby & Son	47	50
J. P. Wiser & Cie., par gallon en douane	50	—
acquitte	1 44	—
Gooderham & Worts	—	50



BARRIÈRES DE FER COMPOSÉ

Pour les Établissements Publics et Privés, Balcons, Toits, Cimetières, Banques, Bureaux, Garde-Corps, etc.

OUVRAGE EN FIL DE FER
De toutes sortes.

OUVRAGE EN FER DE MOYEN-ÂGE
Pour les Eglises.

LITS EN FER OUVRAGÉS pour les Hôpitaux, Couvents, etc. OUVRAGES EN FER, D'ORNEMENTS de toutes façons
ON FOND SUR COMMANDE.
Montréal, 1er Août 1872.

VINAIGRE! VINAIGRE!

FUTAILLES, No. 1 No. 2
" " MAIT
" " CIDRE
" " VIN BLANC
A MARINADES EXTRA FORT
—AUSI—

DAMEJEANNE A MARINADES A BAS PRIX.
DRAINSFIELD & CIE.,
Manufacturiers Toronto.

No. 6, Rue St. François-Xavier, Con. de la rue des Commissaires. **BARSS, TUPPER & CIE.**
Seuls Agents.

AVIS.

Les Soussignés ont maintenant en main et offrent au

Plus Bas Prix du Marche

150 Futailles HUILE DE MORUE
25 " HUILE DE LARD
Barils et demi-barils HARENGS DE LABRADOR de première qualité.

DEVANT ARRIVER:
500 QUINTAUX DE MORUE CHOISIE.
BARSS, TUPPER & CIE.,
339 Rue des Commissaires.

LAINES, LAINES, LAINES!

Les Soussignés payeront le plus haut prix du marché pour

100,000 Livres de Laine Blanche

BIEN LAVÉE
THOS. FULLER & CIE.,
Coin des Rues du Port et des Commissaires.

JOSEPH RIELLE,
ARPEUTEUR JURÉ

A TRANSPORTE SON BUREAU
AU
No. 146, Rue St. Jacques
AU-DESSUS DE MM. GIBB & CIE.

LA BANQUE DU PEUPLE.
DIVIDENDE NO. 74.

LES ACTIONNAIRES DE LA "BANQUE DU PEUPLE" sont par les présentes notifiés qu'un Dividende semi-annuel de 4 0/0, (quatre p ur cent), pour les six mo s courant, a été déclaré, et sera payable aux Bureaux de la Banque, LUNDI, le 2ème jour de Septembre prochain, et les jour suivants.

Le Livre de Transport sera fermé depuis le 15 au 31 Août, inclusivement.
A. A. TROTTER,
Caissier.

Acte concernant la Faillite 1869
ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE FRANK B. STREET, DE LA CITE DE MONTREAL. FAILLI.

J. E. Soussigné, ANDREW B. STEWART ni été nommé syndic dans cet affaire.

Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi, de ce jour à un mois. Et soit, par les présentes, notifiés de se réunir à mon Bureau, Bâtisse de la Banque, en la Cité de Montréal, LUNDI le DIXIÈME JOUR DE SEPTEMBRE prochain à TROIS heures de l'après-midi, pour procéder à l'ex men public de Failli et à la disposition des affaires de la succession en général.

A. B. STEWART,
Syndic.
Montréal, 20 Juillet 1872.

ON DEMANDE

Dans un Etablissement d'Épicerie en gros UN JEUNE HOMME, résident à la ville et possédant une belle écriture.
S'adresser par écrit à A. B., Boite 84, BUREAU DE POSTE, Montréal.

Dissolution de Société.

AVIS est par les présentes donné que la Société qui a ci-devant existé entre les soussignés comme Distillateurs, sous les noms et raison de J. P. Wiser & Cie., est expirée par limitation du temps au ler courant.

Toutes dettes dues à la dite société sont payables à J. P. Wiser, et toutes dettes dues par la dite société seront payées par lui.

Prescott, 10 Juillet 1872.
Signé J. P. WISER.
A. S. EGERT.

Témoin—ALBERT WHITNEY.

Le soussigné a l'honneur de donner avis que les affaires ci-devant conduites sous la raison J. P. Wiser & Cie., seront à l'avenir conduites par lui, sous son propre nom et à son propre compte.

Signé, J. P. WISER.

AVIS.

La Société qui a ci-devant existé entre les soussignés sous les nom et raison de J. B. Auger et Cie., Expéditeurs, a été dissoute de consentement mutuel, le 21 Juin 872.

Toute affaire concernant la dite Société sera réglée par nous au Bureau de la ci-devant Société.

J. B. AUGER,
J. McLENNAN,
HUGH McLENNAN.
Montréal, 21 Juin 1872.

AVIS.—Les affaires de la ci-devant Société, J. B. Auger et Cie., seront à l'avenir continuées par les soussignés sous les nom et raison de J. B. Auger, Fils et Cie.

J. B. AUGER, SR.
J. B. AUGER, JR.
STANISLAS AUGER,
DR. HORMIDAS LEBLANC,
EMILE SEGUIN.
Montréal, Juillet 1872.



AVIS.

SERVICE DES PHARES.

DES SOUMISSIONS

Seront reçues à ce Département, à OTTAWA, jusqu'à LUNDI midi, 10

30 Septembre Prochain

pour la construction de PHARES aux places ci dessous mentionnées, savoir:
 Macqueron Pointe à.....Co. Bonaventure, Québec.
 Cape WhittleLabrador.
 Mutano ou Métis.....Co. Rimouski.
 Iles MagdalenoMagdaliene.
 Pointe Gaspé.....Co. Gaspé.
 Port Neuf.....Co. Gaspé.
 Baie St. PaulCo. Charlevoix.
 Cape DespairCo. Gaspé.
 Cape SpencerComté de St. John, Bay de Fundy, N. B.

TrondieCo. Gloucester, N. B.
 Nequedo
 Grand Lake(2 phares), Comté Quoen, N. B.

Aussi pour la construction de SIFFLETS et de BATISSES a

- Cap Ray.
- Terreneuve.
- Iles Magdeleine.
- Pointe de Gaspé.
- Pointe Misecu, N. B.
- Machias, Ile aux Loups-Marius, entrée de la Bay de Fundy, N. B.

Aussi pour la construction d'un SIFFLET à l'Île de Sable, N. E.

On pourra voir les plans et spécifications de tous les ouvrages dans la Province de Québec, le et après le 1^{er} SEPTEMBRE PROCHAIN, au Bureau de l'Agent du Département à Québec, où les contracteurs pourront obtenir des formes de Soumissions.

Les plans pour les Phares et Bâtisses dans le comté de Gaspé, et le Phare de la Pointe-au-Macqueron pourront aussi être vus au Bureau de JOSEPH EBEN, Eor., maître de Havre, à Gaspé, et pour le Phare de la Pointe-au-Macqueron aussi au Bureau du Dr. Robitaille, M. P. Newearlise.

Les plans et spécifications de tous les Phares dans le Nouveau-Brunswick pourront être vus le et après le 1^{er} SEPTEMBRE prochain, au Bureau de l'Agent de ce Département à St. Jean et de l'Inspecteur des Phares, Miramichi, où les contracteurs pourront aussi se procurer des formes de Soumissions.

Les plans et spécifications de tous les Sifflets sus-mentionnés pourront être vus au Bureau de l'Inspecteur des vapeurs du Gouvernement, St. Jean, N. B., et de l'Inspecteur des Phares, à Miramichi, N. B.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Département de la Marine }
 et des Pêcheries, } juillet 18
 Ottawa, 15 Juin 1872. }

PRINTEMPS 1872

MARCHANDS S CHES EN GROS,

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grance variété. chez

OGILVY & C^{ie}.

MONTREAL.

S. ROUSSEAU
 FERBLANTIER & PLOMBIER

No. 337 Rue St. Laurent

MONTREAL.

Huile de Charbon, Lampes,
 Cheminées & Meches de Lampes.

Ordres pour Fournaies à Air Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTREMEMENT MODERES.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier et ez T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

CIE. D'ASSURANCE ETNA
 DE HARTFORD, CONN.

Capital payé - - - \$3,000,000

CETTE COMPAGNIE ASSURE

Les Habitations, Magasins, Moulins et Usines

A des conditions aus-i faciles que la nature du risque peut le permettre, en offrant de plus la garantie qu'un fort capital seul peut donner contre les grands incendios.

ROBERT WOOD,
 AGENT GÉNÉRAL.

18 Juillet.

AVIS

Aux Marchands de Vin, et Etablissements de Bottelage.

Machine Patentee Universelle

POUR LA

Mise en Bouteille et à Boucher,

Fonctionnant d'elle-meme

DE

CHAS. A. GREGORY

Maintenant en usage chez tous les Pharmaciens, Marchands de Vin et autres.

En vente chez

HUNT & BROCK,
 No. 29 & 31 Rue St. Jean, Montréal

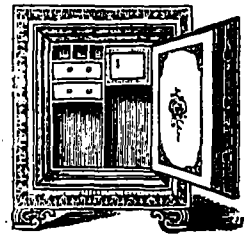
Dissolution de Societe.

La Société qui existait ci-derant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits (Crakers) sous la raison sociale de LOISEAU & C^{ie}, a été dissoute de consentement mutuel. MM VIAU & VIGIER restent seuls chargés du règlement des affaires de la dite Société.

VIAU & VIGIER.
 CUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter les commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

VIAU & VIGIER.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT de la PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

CONSTRUCTEUR DE PONTS EN FER

AUSST DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.

PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu. PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billeets de Banques, Débentures, etc.

SERRURES BREVETEES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE. COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris au échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE:

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée MONTREAL.

9 Juillet 1872.

SEL SOUS VOILE

ET EN DECHARGEMENT

1000 Sacs Factory Filled

EVANS CROWN BRAND

4000 DO GROS DE LIVERPOOL

10 AU TONNEAU

A VENDRE PAR

CHARLES FRASER & C^{ie},
 375 Rue des Commissaires.

GRANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangeant d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.

Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - 50 Cts. la Bouteille,

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste.-Marie de Monnoir, J. S. Derome, ptre.; F. X. Colletette, Ptre., Sup. du Collège de St. César; J. Provençal, curé de St. César; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Légi-latif; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par M^{rs}. Charles Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser

Dr. J. A. CREVIER,
 No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce.

Chemins de Fer du Canada Central

DE
BROCKVILLE ET D'OTTAWA.

Grande Route a voie large conduisant a Ottawa.

LE ET APRÈS LUNDI, LE 6 MAI COURANT les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.

TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connection avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connection avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MAILLE à 4.20 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.20 P. M. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872.

Directeur.



COMPAGNIE

DU

Chemin de Fer du Pacifique

DU CANADA.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT donné que les LIVRES DE PARTS de la Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique du Canada [Canada Pacific Railway Company] seront ouverts le QUINZIÈME jour de JUILLET prochain, aux différentes places ci-après nommées et entre les mains des personnes suivantes, conformément à la loi; savoir :

MONTREAL : E. LEF. DE BELLEFEUILLE, Ecr. 15, Rue St. Lambert.

QUÉBEC : WILLIAM RAE, Ecr., de Allans, Rao & Cie., 21, Rue St. Pierre.

Les personnes qui désirent faire application pour des parts dans la dite Compagnie, devront s'adresser dans la Province de Québec, aux agents ci-dessus nommés.

Le Secrétaire,

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

Montréal, 26 Juin 1872.

P. DAIGLE

Marchand de Grains, Farines

ET PROVISIONS

No. 273, Rue des Commissaires

MONTREAL.

AVIS.

Vu la décision de la Cour d'Appel dans la cause THE GLEN BRIX COMPANY, et les doutes qu'elle laisse peser sur la réputation commerciale de M. John Leeming, j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général, que je ne ferai plus affaires sous les nom et raison de JOHN LEEMING & CIE., à l'avenir, mais seulement sous le nom de

OVIDE STE. MARIE,

Encanteur et Marchand à Commission.

25 Juin 1872.

OVIDE STE. MARIE

MARCHAND A COMMISSION

ET

AGENT GENERAL

Nos. 404 et 406, Rue St. Paul,

MONTREAL,

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

E. GERIN, de St. Jean d'Ange-

ly, Charente Inferieure,

France,

Pour les articles suivants

Eau de vie qualite superieure

Champagne " "

Clarets " "

Sauterne " "

Chablis " "

Conserves " "

Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

MERMILLIOD FRERES,

de Chatellerault, (le Sheffield de la France.)

COUTELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.

N.B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement Montréal, 18 Juin 1872.

Dr. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir cheval, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

HENRI C. BOSSÉ

MARCHAND DE BOIS

ET

Marchand a Commission

EN GENERAL

Agences par tout l'Europe et l'Amérique

No. 8 BATISSES GOWEN

RUE ST. PIERRE, QUEBEC

Acte concernant la Faillite 1869,

DANS L'AFFAIRE DE

JEAN BAPTISTE MALHIOT, de la Cité de Montréal, Platrier,

FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à en place d'affaire coin des rues St. Ignace et Craig, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le 12me jour d'AOUT PROCHAIN, à 3 heures après-midi, pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic par interim.

Montréal, 29 Juillet 1872.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA,

Jeudi, 20 Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8me Section de l'Acte 31 Vict., intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les Postes de la Baie d'Hudson connus sous les noms de York Factory et Moose Factory, dans le Territoire du Nord-Ouest, seront et sont par le présent, érigés en Postes de Douane, York Factory comme annexe au Port de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, et Moose Factory, comme annexe au Port du Sault Ste. Marie, dans la Province d'Ontario.

Wm. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

8 juillet 1872.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA,

Le 20me jour de Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et conformément aux dispositions de la 8me Section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son d'Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que le Port d'Apple River, dans le Township et District de Parrsboro', Province de la Nouvelle-Ecosse, sera et est, par le présent, érigé en Poste de Douane comme annexe au Port de Parrsboro'.

Wm. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

8 Juillet.

Courtiers.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENRÉES COLONIALES,

et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GODDERHAM & WORTS,

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTREAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ,

HUILES,

ÉPICERIES,

et

DENRÉES COLONIALES

Coin des rues

ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,

MONTREAL.

Huiles et Peintures

LYMANS, CLARE & CIE.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN, PEINTURES ET MASICS.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES, PEINTURES ET COULEURS.

HUILES ET BOIS DE TEINTURES. 382, 384 et 386, St. Paul Street, Montréal.

JOHN McARTHUR & SON,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES, PEINTURES SECHES ET À L'HUILE, VERNIS, VITRES, PRODUITS CHIMIQUES, Marchandises de Marine, Teintures, &c., 18 Rue Lemoine, MONTREAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,

MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE.

IMPORTATEURS D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, etc., etc. No. 3 Huile aux Blés et No. 6 Rue St. Jean, MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES. Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veuillez rendre une visite à mon Etablissement, 311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.

L. N. DENIS.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limit. Co)

Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES, ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD PETROLIA) ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT.

13 Huile aux Blés, MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,

MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAFFINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BENZOLE, Goudron, etc., 36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

Machines à Coudre.

LE VERDICT DU PEUPLE LA MACHINE À COUDRE DE GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufacturiers, qui ait été présentée en public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays: — Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à T. ront — Premier prix à Londres, à l'Exposition du Grant Western — Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Grant Central — Premier prix à St. Catharines, Comté de Lincoln — Premier prix à Chatham, Comté de Kent — Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo — Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe — Premier prix à Mono, Comté de Peel — Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe — Premier prix à Welland, Comté de Welland — Premier prix à Oshawa, Comté d'York — Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplo. à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des rompis, piquer, rebattre, et c. et tude toutes les Etoffes depuis les plus légères jusqu'aux cairs les plus épais. PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD.

Agent pour Montréal et les environs.

431, — Rue Notre-Dame, — 431, [COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

LE SOTHÉRION

PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE

DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. POUTIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultant de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exerce de tout inconvenient.

Il guérit l'Asthme, le Consomption, la Bronchite, la Toux nerveuse, la Grippe, la Coqueluche, l'Irritation de la Poitrine et de la Gorge, l'Insomnie, les Palpitations de Cœur, la Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison de maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00. On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B. Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatic étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie — suivant la loi.

Dépôt Général Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. P. CARTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada, EVANS, MERCER & CO., Montréal.

Graines.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,

PHARMACIENS CHIMIQUES,

75, Rue Notre-Dame.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX et COMESTIBLES.

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRES, 246, RUE ST. PAUL, et 199 et 201 DE COMMISSAIRES, MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES, MARCHANDS DE

FARINE.

LARD,

SAINDOUX, etc.

274 et 281, Rue Des Commissaires, MONTREAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ.

IMPORTATEURS DE DENRÉES COLONIALES, VINS ET SPIRITUEUX, MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires, MONTREAL.

G. G. GAUCHER.

L. W. TELMOSSÉ.

SENEGAL, CADIEUX & FILIATRAULT IMPORTATEURS, MARCHANDS D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS, et PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et

225 et 227, DES COMMISSAIRES, MONTREAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc., EN GROS

231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

C. MELANÇON.

MARCHAND-ÉPICIER, 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDERE À BOULANGER QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.

Vendue par tous les Épiceries.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES, EN GROS, 26 et 28 PLACE JACQUES CARTIER, MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES

EN GROS

No. 300 Rue St. Paul, MONTREAL,

Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.

Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

L. N. A. RITCHEY

MARCHAND TAILLEUR

184, Rue Notre-Dame, 184

MONTREAL.

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.
Capital, 2 1/2 Millions Stg.—Déposé en Canada, \$150,000.
FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.
VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.
Marques caractéristique—Economie dans l'administration et bonus libéraux.
 Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,
 Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.
 A. TELLIER, Sous-Agent.
 Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

ETAT FINANCIER
 DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ANDES,

25 Octobre 1871.
 Argent en mains, à la banque et en transit \$236 034.43
 Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle \$390,073.34
 Bonds du chemin de fer, valeur actuelle.. 8,900 00
 Prêts collatéraux 99,500.00
 Inté. éts accumulés 49,000.00
 Premiers hypothèques 697,196.53
 Billets recevables 9,347.66
 Comptes courants primes et balances entre es mains des agents 38,096.50
 Montant des actionnaires par cotisation... 500,000.00

Total de l'actif \$2,078,143.46

PERTES DE CHICAGO.
 \$850,000
EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.
Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,
 235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

W. A. CAMPBELL & CIE.
IMPORTATEURS

MARCHANDS EN GROS

CAFES, EPICES, &c.

24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
 ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA :

Un an \$8.00
 Six mois 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Négociant Canadien*, bâtisses de la Gazette Montréal.

Marchands de Farines.

BOYER, HUDON & CIE.,
Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE
GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS et EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER.
 FIRMIN HUDON.
 CHARLES BOYER. **MONTREAL.**

HOSPICE LABELLE & CIE.,

MARCHANDS DE
FARINES, GRAINS ET
 PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port, **MONTREAL.**

KIRKWOOD & MORE,

MARCHANDS DE
CEREALES,
 FARINES, POISSONS, et
 HUILES de POISSON,
 26 Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de
FERRONNERIE,
QUINCAILLERIE,
 COUPELLERIE, &c., &c.,
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudrouil)
MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Imprimeur de **FERRONNERIES** et Fabricant de **FERRONNERIES, ENSEIGNE DE L'EGUINE et du CADENAS** Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: **POELES DOUBLES** à un ou deux fourneaux, **POELES DE CUISINE** à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1869.



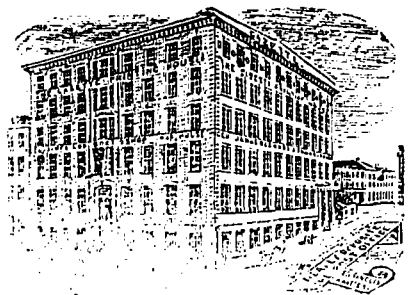
J. T. Le TOURNEUX,

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES COULEURS
HUILES, VERNIS,
VERRES A VITRES, MASTIC,
LAMPES, PINCEAUX,
CHEMINEES, ETOUPE,
COLTAR, &c., &c.
VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
 TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, &c.
 Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Esioux.

No. 250, Rue St. Paul, Montreal,
 Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES it est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifique bâtisses sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

- ON EXECUTE A CET ATELIER
- Grands Placards,
 - Connaissances,
 - Affiches,
 - Cartes d'affaires,
 - Etiquettes, Chèques,
 - Journaux,
 - Catalogues,
 - Blancs d'Avocats,
 - Têtes de lettres et de comptes,
 - Circulaires,
 - Blancs de Billets Promissoires,
 - Programmes,
 - Magasins Pittoresques,
 - Blancs de Formes Légales,
 - Pamphlets,
 - Rapports,
 - &c. &c. &c.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES A VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Puissance qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupes.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par malle, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.
 Montreal, 12 Octobre, 1871.